



Financé par  
l'Union Européenne

# BAROMETRE DE LA CORRUPTION DANS LE SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

## MADAGASCAR



Malagasy miAdy Isanandro  
amin'ny Kollikoly sy ny Amboletra

JUILLET 2025

**Transparency International – Initiative Madagascar (TI-MG) est une association de droit malgache représentant le mouvement Transparency International à Madagascar, et a pour mission de lutter contre la corruption sous toutes ses formes tout en promouvant les principes de Transparence, d’Intégrité et de Redevabilité surtout au niveau du secteur public. Elle travaille aujourd’hui dans plusieurs secteurs incluant les Ressources Naturelles, la Santé, l’Education et les Finances Publiques, et s’appuie sur un solide dispositif de Mobilisation Citoyenne et Communautaire (MCC) ainsi que sur le travail des journalistes d’investigation de l’ONG MALINA ([www.malina.mg](http://www.malina.mg)) pour étayer ses recherches-actions et ses activités de plaidoyer.**

**Comité de cadrage technique :** **Mialisoa Randriamampianina**, Directrice Exécutive de TI-MG | **Andoniaina Liantsoa Rakotoarivelo**, Responsable du programme Education de TI-MG | **Hasiniaina Mickaëlle Randrianja-Arivyony**, Responsable des programmes TI-MG |

**Traitement des données, analyse et rédaction du rapport :** **Malaladiana Raonitsoa**, Chargée de recherche et analyste de données | **Andoniaina Liantsoa Rakotoarivelo**, Responsable du programme Education de TI-MG | **Anna Espérance Raharivoay**, Consultante en recherche et analyse de données

**Design et mise en page :** Herimihamina Francesca

**Photo de couverture :** ©Transparency International – Initiative Madagascar, 2025

NB : Dans cette production, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d’alléger le texte

# TABLE DES MATIÈRES

<b>RESUME EXECUTIF</b>	<b>6</b>	<b>Cartographie : niveaux du système éducatif concernés et acteurs impliqués dans la corruption dans l'ETFP</b>	<b>18</b>
<b>NOTE METHODOLOGIQUE</b>	<b>8</b>	Dimension administrative plus affectée par la corruption	19
Type d'étude	8	Les établissements d'enseignement et de formation inégaux devant la corruption	20
Cibles	8	Implication des acteurs assez uniforme dans la dimension didactique	20
Questionnaire d'enquête	8	<b>Dynamique de la corruption : causes et justifications</b>	<b>20</b>
Echantillonnage	8	Faiblesses de la régulation : déterminants décisifs	22
Modalités de collecte de données	9	Facteurs personnels et corruption	22
Traitement et analyse des données	9	La société malgache : terrain favorable à la corruption dans l'ETFP	22
<b>LIMITES DE L'ETUDE</b>	<b>10</b>	<b>Impacts de la corruption dans l'ETFP</b>	<b>23</b>
Accès partiel aux cibles et diversité des profils	10	Pour les apprenants	23
Imbrication des thématiques et limites de fiabilité des données	10	Pour les parents	23
Facteurs sensibles et réticence à la déclaration	10	Pour les encadrants	23
<b>FAITS MARQUANTS</b>	<b>11</b>	<b>Lutte contre la corruption dans les ETFP</b>	<b>24</b>
Description de l'échantillon	12	La lutte contre la corruption au niveau national	24
<b>Prévalence : processus et pratiques corruptives dans l'ETFP</b>	<b>13</b>	La lutte contre la corruption initiée au niveau des établissements	24
La gestion des ressources humaines entravée par la corruption	14	Quid de la sensibilisation ?	25
La corruption sous plusieurs formes systémiques au niveau des établissements	15	<b>RECOMMANDATIONS</b>	<b>26</b>
Corruption : plus fréquente en fin de cycle d'enseignement ou de formation	15	<b>Selon la perception des parents</b>	<b>26</b>
Gestion des démarches d'entrée des apprenants	15	<b>Selon la perception des apprenants</b>	<b>27</b>
Corruption liée aux ressources financières et matérielles : autre aspect préoccupant	16	<b>Selon la perception des encadrants</b>	<b>27</b>

<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>28</b>	<b>ANNEXE</b>	<b>29</b>
<b>1. Instruments juridiques</b>	<b>28</b>	<b>CODES R POUR LES MANIPULATIONS STATISTIQUES</b>	<b>29</b>
<b>2. Rapports d'études</b>	<b>28</b>	# DAPC ET A.SCORE TEST	29
<b>3. Webographie</b>	<b>28</b>	# TEST D'EGALITE DES MOYENNES PAR PERMUTATION (ici pour la qualité de l'effort de l'Etat suivant les régions)	29
		# Test post-hoc	30
		<b>QUESTIONNAIRES</b>	<b>31</b>

## TABLE DES FIGURES

Figure 1. Les caractéristiques des répondants	12
Figure 2. Prévalence de la corruption dans l'ETFP	14
Figure 3. Dispersion des individus et centroïdes de groupes en discriminant analysis principal components (DAPC)	17
Figure 4. Graphique des charges des variables	18
Figure 5. Cartographie de la corruption dans l'ETFP	19
Figure 6. Dynamique de la corruption dans l'ETFP	21
Figure 7. Impacts de la corruption dans l'ETFP	23

# LISTE DES ABREVIATIONS

<b>ACP</b>	Analyse en Composantes Principales
<b>BIANCO</b>	Bureau Indépendant Anti-Corruption
<b>CFP</b>	Centre de Formation Professionnelle
<b>CNQ</b>	Cadre National de Qualification
<b>CORSEX</b>	Corruption Sexuelle
<b>CSI</b>	Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité
<b>DA</b>	Discriminant Axis (Axe discriminant en analyse discriminante)
<b>DAPC</b>	Discriminant Analysis Principal Components
<b>ETFP</b>	Enseignement Technique et Formation Professionnelle
<b>FPI</b>	Formation Professionnelle Initiale
<b>LCC</b>	Lutte Contre la Corruption
<b>LT</b>	Lycée Technique
<b>MAIKA</b>	Malagasy miAdy Isanandro amin'ny Kolikoly sy ny Amboletra
<b>MCC</b>	Mobilisation Citoyenne et Communautaire
<b>METFP</b>	Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
<b>OSC</b>	Organisation de la Société Civile
<b>PC(s)</b>	Principal Component(s) (Composantes principales en analyse multivariée)
<b>RPL</b>	Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle (Recognition of Prior Learning)
<b>UT</b>	Université Technique

# RESUME EXECUTIF

Le Baromètre de la corruption dans le secteur de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (B-ETFP) est un outil qui apporte une meilleure compréhension de l'ampleur et les dynamiques de la corruption dans ce secteur à Madagascar. Il contribue à la promotion d'un environnement éducatif technique plus transparent, équitable et en respectant l'éthique. Cette initiative, portée par Transparency International - Initiative Madagascar (TI-MG), dans le cadre du projet Malagasy miAdy Isanandro amin'ny Kolikoly sy ny Ambolettra (MAIKA), est soutenue par l'Union européenne. Elle s'inscrit dans une démarche plus large de lutte contre la corruption dans les services sociaux de base.

Le Baromètre a pour objectif de documenter les processus et manifestations de la corruption dans l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (ETFP). Il s'appuie sur les perceptions et expériences des acteurs du secteur. Il identifie les causes profondes de ces pratiques, ainsi que le raisonnement derrière ces comportements corruptifs. Enfin, il évalue les impacts de la corruption sur la qualité de la formation, l'accès équitable au secteur et la motivation des différents acteurs.

L'étude repose sur une enquête quantitative réalisée auprès de 2 864 personnes, réparties dans sept régions de Madagascar, incluant 1 216 apprenants, 1 229 parents d'élèves et 419 encadrants pédagogiques. Elle a été complétée par une analyse qualitative, à travers des entretiens et des discussions individuelles auprès des sources cibles, pour affiner et compléter la compréhension des résultats.

Les résultats montrent que la corruption est présente à tous les niveaux du système de l'ETFP. On note une fréquence particulièrement élevée lors des processus d'examens, d'admission et de gestion des ressources humaines et financières. Les formes de corruption recensées vont de l'achat de notes, à la corruption sexuelle, en passant par le favoritisme, le détournement de ressources, ou encore la vente de sujets d'examens.

Les causes identifiées sont multiples. Elles convergent toutefois vers trois grands facteurs : un défaut structurel de régulation, une forte tolérance sociale à la corruption, et un manque de contrôle effectif, aussi bien au niveau de l'État que dans les établissements eux-mêmes. L'impunité, la normalisation des abus, et la pauvreté exacerbent également les pratiques corruptives, souvent justifiées par des besoins de survie ou des stratégies d'adaptation au système.

La corruption dans le secteur ETFP a des impacts majeurs. Elle entraîne une baisse de la qualité de la formation et démotive aussi bien les apprenants que les encadrants. Elle crée des inégalités d'accès aux ressources et aux opportunités. Enfin, elle provoque une perte de confiance dans l'ensemble du système éducatif.

La corruption est ainsi une menace directe pour le droit à l'enseignement et à la formation.

Dans ce contexte, les initiatives de lutte contre la corruption menée par l'État sont perçues comme peu visibles et inefficaces, avec une implication et des résultats jugés faibles. La note moyenne est de 1,1/4 selon les perceptions recueillies.

En revanche, l'efficacité des actions internes des établissements, telles que les dispositifs de sensibilisation, les boîtes à doléances ou les campagnes internes, bénéficient d'une perception plus favorable.

Toutefois, la sensibilisation demeure inégale et insuffisante. Elle nécessite des efforts accrus pour garantir une véritable prise de conscience et une mobilisation générale.

Les médias traditionnels sont perçus comme les canaux les plus efficaces. Pourtant, les parents et certains centres de formation restent largement exclus des campagnes d'information et de prévention.

Les résultats de ce baromètre appellent à une prise de conscience et une réelle volonté politique des décideurs pour réformer en profondeur la gouvernance du secteur de l'ETFP, renforcer les dispositifs de lutte contre la corruption, valoriser le personnel éducatif, et garantir un environnement d'apprentissage intègre. Il propose également d'intensifier les efforts de sensibilisation ciblée, d'améliorer la transparence dans les processus éducatifs, et de créer des mécanismes de redevabilité inclusifs, afin de construire une formation professionnelle plus juste et plus crédible.

# NOTE METHODOLOGIQUE

## Type d'étude

Cette étude s'inscrit dans la phase initiale (étude de référence) du baromètre de la corruption dans le domaine de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. Elle adopte une approche descriptive et quantitative, pour établir une mesure de référence des perceptions et des aspects liés à la corruption. La collecte de données, basée sur un questionnaire structuré, dresse un état des lieux initial et établit des indicateurs chiffrés pour chaque dimension et indicateurs étudiés. Ils servent de points de comparaison pour les suivis ultérieurs.

## Cibles

L'étude a ciblé trois principaux groupes d'acteurs directement impliqués dans le secteur ETFP :

- Les apprenants inscrits dans les filières techniques et professionnelles (établissements publics ou privés), dont les expériences et perceptions constituent le cœur de l'étude.
- Les parents de ces apprenants, qui jouent un rôle clé dans l'accès à la formation et sont souvent témoins ou victimes indirectes des pratiques corruptives.
- Les formateurs et responsables pédagogiques des centres de formation intervenant dans les établissements concernés, dont le point de vue est essentiel pour comprendre les dynamiques internes et les vulnérabilités institutionnelles.

La collecte de données s'est déroulée au niveau de sept régions : Analamanga, Boeny, Atsinanana, Haute Matsiatra, DIANA, Atsimo Andrefa et Anôsy. Elles ont été choisies pour leur diversité socio-éducative et leur représentativité des réalités nationales. Pour optimiser la représentativité des résultats, une commune rurale a complété la zone d'étude principale dans chaque région.

## Questionnaire d'enquête

Le questionnaire est structuré autour de plusieurs dimensions clés de la corruption dans le domaine de l'ETFP, invitant les répondants à évaluer leur perception à travers des échelles ordinales. Il a exploré spécifiquement :

- La fréquence perçue des différentes formes de corruption ;
- Les niveaux ou structures du secteur perçus comme étant affectés par la corruption ;
- Le degré d'influence ou la prévalence des causes sous-jacentes à la corruption.
- Les justifications invoquées par les individus impliqués dans des actes de corruption ;
- Les acteurs identifiés comme étant impliqués dans des pratiques de corruption ;
- Le degré d'impact constaté ou perçu de la corruption sur divers aspects ou domaines ainsi que selon les cibles approchées ;
- L'efficacité ou le degré d'effectivité des dispositifs mis en place pour lutter contre la corruption.

## Echantillonnage

Une approche d'échantillonnage stratifié proportionnel a été adoptée, prenant en compte à la fois la zone géographique et le groupe d'acteurs. La taille de l'échantillon a été calculée avec une marge d'erreur égale à 3 % et un intervalle de confiance de 95 %. Les centres de formation ont été exhaustivement inclus dans l'échantillon pour chaque zone d'étude. Une sélection aléatoire des individus a été effectuée au sein de chaque strate.

La taille des sous-échantillons pour les apprenants et les parents, pour chaque zone, a été calculée :

- sur la base du nombre d'apprenants dénombrés par le ministère de l'ETFP;
- proportionnellement au poids démographique de chaque région.

Aucune donnée sur les effectifs des formateurs et des responsables pédagogiques n'a pu être obtenue : la détermination préalable de la taille de l'échantillon a été impossible. Par conséquent, une méthode d'échantillonnage par opportunité a été retenue : dans chaque établissement concerné, la collecte de données auprès de ces acteurs s'est effectuée en fonction de leur disponibilité au moment des jours d'enquête.

## Modalités de collecte de données

Les enquêteurs ont été recrutés et formés par région. Ils ont bénéficié d'une formation complète sur les objectifs de l'étude, les techniques d'entretien et les principes éthiques. Une supervision active a été assurée par TI-MG : relectures systématiques, vérifications de cohérence et contrôles aléatoires des questionnaires.

La collecte s'est déroulée en face-à-face. Le calendrier de terrain a été planifié région par région, en coordination avec les autorités locales, les établissements techniques et les centres de formation professionnelle.

## Traitement et analyse des données

Les données collectées ont été traitées et analysées en plusieurs étapes :

La préparation des données commence par un processus de nettoyage, pour éliminer les incohérences et les valeurs aberrantes. En parallèle, les formats sont homogénéisés et les réponses, standardisées. Ensuite, un ré-échelonnage est appliqué : une transformation linéaire affine permet de convertir les données ordinales (1 à 4) en une échelle d'intervalles (0 à 4) pour faciliter leur analyse. Enfin, une pondération des données est effectuée selon la zone géographique, le genre et les catégories d'acteurs. Cette démarche garantit une meilleure représentativité des résultats. L'analyse descriptive brosse un portrait précis des cibles étudiées. À l'aide de l'application Excel, les profils des individus sont décrits à travers des graphiques adaptés aux critères pertinents, afin de faciliter la visualisation des tendances. Par ailleurs, des scores par indicateur sont construits pour quantifier les différentes dimensions de l'étude et fournir une base objective à l'interprétation des résultats. Une analyse exploratoire croisée est réalisée afin d'identifier les différences significatives entre groupes, selon les critères retenus. Des tableaux croisés permettent d'examiner les variations, tandis que des tests de comparaison des moyennes par permutations sont privilégiés en raison de leur robustesse et de leur flexibilité. Les tests paramétriques sont exclus en l'absence d'hypothèse sur la distribution des variables, ainsi que les tests non paramétriques à cause de leurs limites liées aux approximations. En cas de différences significatives, des tests post-hoc sont appliqués pour distinguer les groupes similaires de ceux qui présentent des écarts significatifs. Enfin, les résultats obtenus sont traduits en conclusions claires, en tenant compte des objectifs de l'étude et du contexte local. Cette phase identifie les implications pratiques des observations effectuées et formule des recommandations pertinentes pour orienter les décisions stratégiques. L'analyse permet ainsi de relier les données statistiques aux réalités du terrain et de proposer des actions adaptées aux enjeux identifiés.

# LIMITES DE L'ETUDE

## Accès partiel aux cibles et diversité des profils

L'étude s'est voulue représentative à l'échelle nationale, couvrant des zones géographiques stratégiquement sélectionnées (sept régions urbaines et rurales). Néanmoins, certaines contraintes ont affecté la composition de l'échantillon. Par exemple, l'absence de données consolidées sur les effectifs des personnels pédagogiques a limité la possibilité de construire un échantillon parfaitement représentatif pour ce groupe. La participation des encadrants s'est donc appuyée sur leur disponibilité sur le terrain, ce qui peut induire un biais de sélection. Du côté des parents et des apprenants, bien que l'échantillonnage ait suivi une méthode stratifiée, des écarts ont été relevés entre les prévisions et la réalité du terrain, nécessitant des ajustements post-collecte. Ces ajustements, consistant en une pondération des scores a permis de corriger statistiquement ces écarts. L'adéquation de la taille des sous-échantillons reste cependant dépendante de la précision des données initiales, utilisées pour l'estimation de la base d'échantillonnage.

## Imbrication des thématiques et limites de fiabilité des données

Le questionnaire élaboré visait à couvrir de manière exhaustive les différentes dimensions de la corruption dans le secteur de l'ETFP. Cette ambition a conduit à une densité d'items parfois perçue comme complexe par les répondants. Certains thèmes, tels que la gestion des ressources ou les pratiques d'évaluation, ont été explorés sous plusieurs angles (manifestations,

causes, impacts, dispositifs de lutte), entraînant des chevauchements involontaires entre les blocs d'analyse. Cette structuration a parfois engendré des écarts d'interprétation ou de cohérence entre les questions, notamment lorsque des sous-thèmes similaires étaient abordés dans des contextes différents, mais avec des formulations proches.

## Facteurs sensibles et réticence à la déclaration

La conception complexe du questionnaire a probablement influencé la qualité des données collectées, notamment en contribuant à des taux de non-réponse élevés concernant certaines dimensions sensibles. C'est en particulier le cas pour les questions touchant à la corruption sexuelle, à la gestion opaque des fonds ou à la manipulation des affectations de personnel qui ont suscité de nombreux silences. Ceux-ci peuvent refléter une réticence à témoigner, une peur de la stigmatisation ou des représailles, ou simplement une incompréhension des faits incriminés. Ils traduisent également un contexte où la liberté d'expression demeure contrainte par des rapports de pouvoir ou de dépendance.

Ainsi, si les résultats liés aux processus et manifestations de la corruption, aux causes, aux justifications, aux impacts et aux dispositifs de lutte sont globalement robustes, les données concernant les niveaux du système éducatif et les acteurs impliqués nécessitent une interprétation plus nuancée. Cette réalité impose une lecture prudente des résultats, notamment lorsqu'il s'agit de comparer les scores entre catégories d'acteurs ou d'interpréter la fréquence perçue de certains types de corruption.

# FAITS MARQUANTS

1



## La corruption touche toutes les étapes du parcours d'un étudiant à l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle :

de l'admission à l'attribution du diplôme, aucun processus n'est épargné. Les notes d'examens, les réinscriptions, l'attribution des bourses ainsi que l'affectation des enseignants/formateurs sont des étapes sensiblement vulnérables à des pratiques corruptives, perçues comme fréquentes par les personnes enquêtées.

2



## Le recrutement dans la fonction publique est la manifestation la plus dénoncée :

le manque de transparence dans les concours pour le recrutement des enseignants/formateurs et du personnel administratif obtient le score de corruption perçue le plus élevé du baromètre (1,9/4), surtout chez les encadrants. Cela reflète une crise de confiance vis-à-vis de la gouvernance dans le secteur de l'enseignement public.

3



## Les formes de corruption les plus sensibles restent peu dénoncées :

des phénomènes comme la corruption sexuelle, les abus de pouvoir ou les trafics d'influence sont identifiés, mais avec des taux de non-réponse élevés, indiquant une peur ou une gêne à les évoquer. Cela témoigne d'un climat d'impunité et d'omerta dans les établissements.

4



## La réponse de l'État est jugée inefficace :

les dispositifs nationaux de lutte contre la corruption sont perçus comme largement insuffisants (score moyen : 1,1/4). À l'inverse, les initiatives internes des établissements (boîtes à doléances, sensibilisation, programmes de lutte contre la corruption) sont jugées deux fois plus performantes.

5



## La corruption a un impact direct sur la qualité de l'enseignement et la motivation :

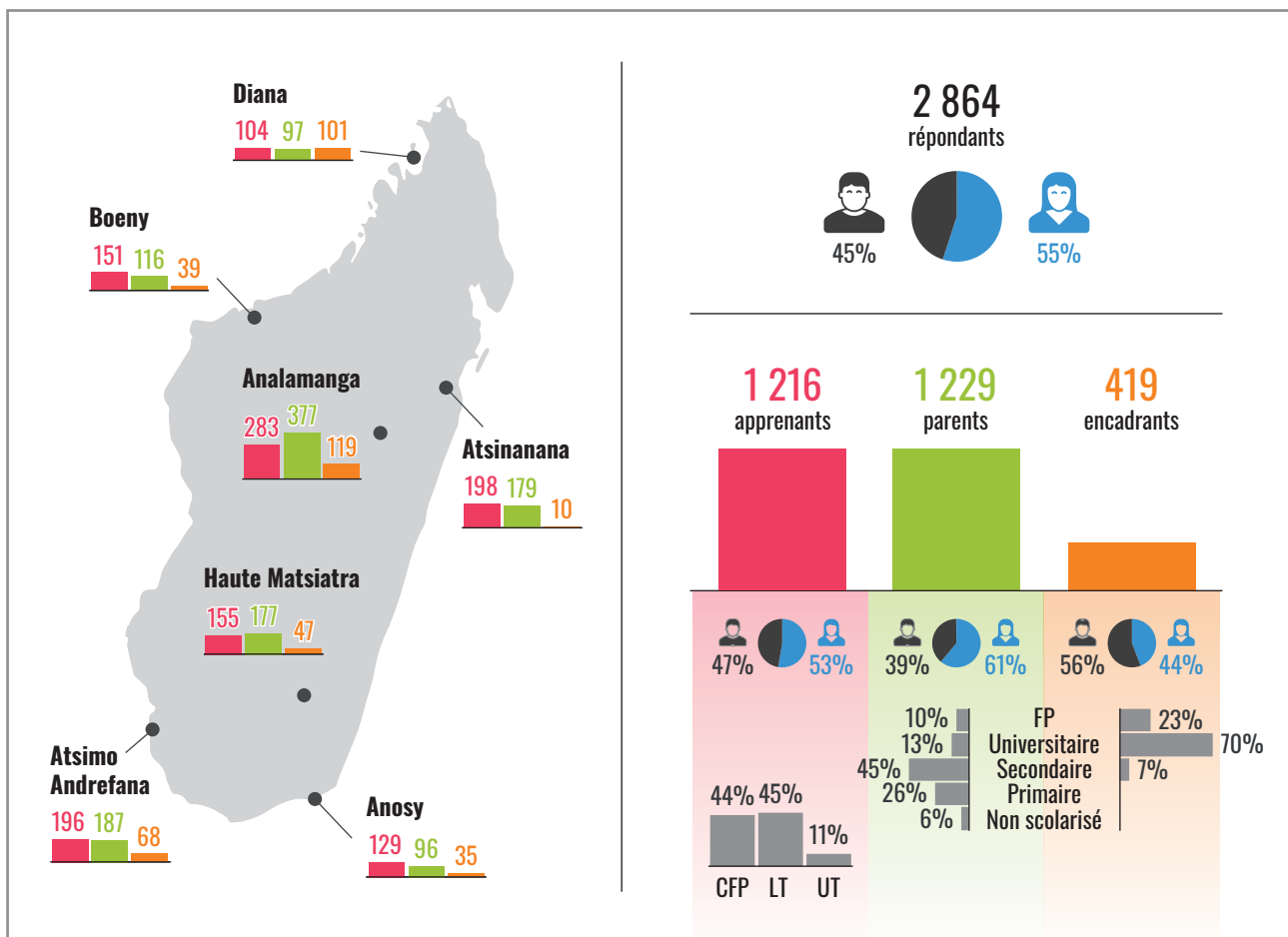
L'ensemble des cibles interrogées ont souligné que la corruption dans le secteur engendre une démotivation des apprenants et accentue les inégalités d'accès et détériore la qualité de la formation. Des constats qui compromettent l'objectif fondamental d'une éducation professionnelle équitable et performante.

# Description de l'échantillon

Le graphique suivant synthétise les caractéristiques des répondants. Le panel d'enquête se compose de 2 864 répondants, majoritairement des femmes (55 %). Les trois groupes ciblés sont les apprenants (1 216), les parents (1 229) et les encadrants (419). Il y a une distribution équilibrée entre apprenants et parents, mais un plus faible effectif d'encadrants.

La région d'Analamanga concentre le plus grand nombre de répondants, suivie des régions Haute Matsiatra, Boeny, Atsinanana, Atsimo Andrefana, Diana et Anosy. Chaque groupe est représenté dans les différentes régions, mais avec des poids relatifs variables selon le type d'acteur.

Figure 1. Les caractéristiques des répondants



Les tailles de sous-échantillons initialement prévues n'ont pas pu être respectées dans certaines régions. Par conséquent, les moyennes issues des traitements statistiques ont été pondérées pour corriger ces déséquilibres d'effectif. Les caractéristiques sociodémographiques révèlent une surreprésentation des femmes chez les parents (61 %) et des hommes chez les encadrants (56 %), tandis que les apprenants présentent une répartition plus équilibrée. Du côté des apprenants, 44 % sont inscrits dans des centres de formation professionnelle (CFP) et 45 % dans les lycées techniques, les universités techniques étant faiblement représentées (11 %). Chez les encadrants, la majorité (70%) ont le niveau universitaire, alors que chez les parents, les données décrivent une prédominance marquée du niveau d'éducation secondaire.

## Prévalence : processus et pratiques corruptives dans l'ETFP

Les processus affectés par la corruption et ses manifestations sont analysés conjointement, afin de croiser ces dimensions connexes. Cette double lecture permet de mieux cerner la prévalence de la corruption dans le secteur de l'ETFP, en la déclinant selon les étapes concernées et les formes qu'elle peut prendre.

Pour une analyse fluide et cohérente, les pratiques corruptives élémentaires sont considérées en parallèle avec le processus auquel elles se rapportent. Ces liens sont matérialisés à travers la correspondance des couleurs entre les éléments des deux dimensions dans le graphique 1. Les manifestations de la corruption explorées dans l'étude couvrent cependant un périmètre plus étendu par rapport aux processus décrits, qui se limitent à la corruption au sein des établissements d'enseignement et de formation. Certaines manifestations ne correspondent donc à un processus externe, non répertorié ici.

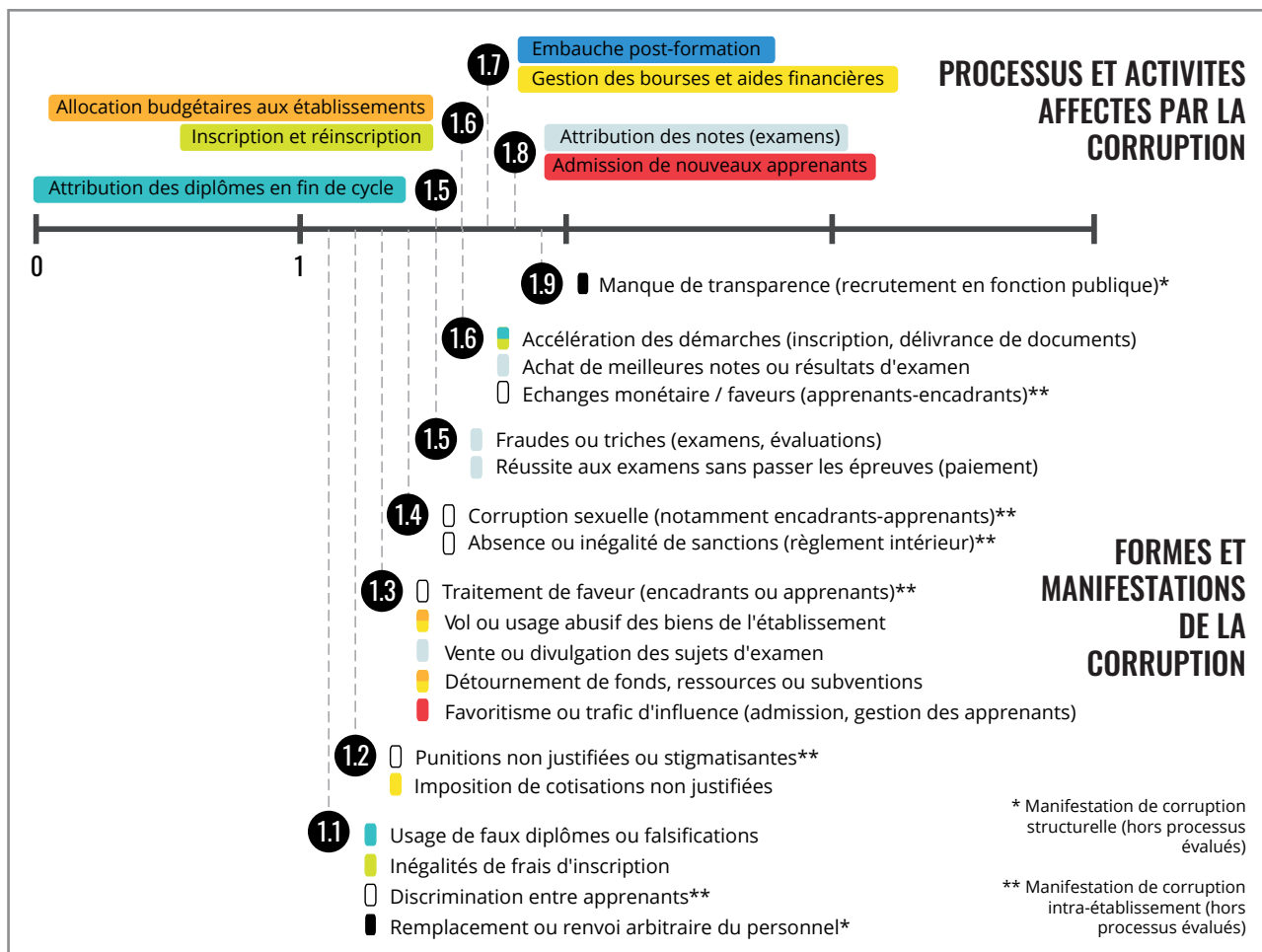
Dans cette section, les faibles scores équivalent à des fréquences faibles de corruption constatée lors des processus ou activités, ou encore des faibles fréquences des manifestations de corruption. Inversement, des notes élevées expliquent des fréquences élevées.

Les résultats ne montrent pas de relation simple et proportionnelle entre les processus et les manifestations de la corruption. Au contraire, ils révèlent une dynamique plus complexe et opportuniste. Par exemple, une étape jugée peu vulnérable à la corruption peut en réalité concentrer des pratiques corruptives plus fréquentes, et inversement. Cela laisse penser que la vulnérabilité dépend aussi du contexte et des particularités propres à chaque processus. L'exemple du processus d'admission de nouveaux apprenants (score de 1.8 sur 4) et de la principale manifestation correspondante : le favoritisme ou le trafic d'influence pour l'admission (score de 1.3 sur 4) illustre ces complexités.

Les résultats démontrent que tous les processus successifs dans le cycle pédagogique et de fonctionnement au niveau des ETEFP sont touchés par la corruption. Quoique les scores attribués par les cibles n'excèdent, pour aucun élément, la moyenne de 2, les valeurs au moins égales à 1.5 sur 4 traduisent une corruption persistante et d'ampleur assez importante. Les résultats relatifs aux formes et manifestations de la corruption sont plus nuancés, avec des notes allant de 1.1 à 1.9 sur 4.

La disparité constatée entre les processus concernés et les manifestations de corruption qui leur sont directement liées s'explique par l'impact relativement influent des formes de corruption plus générales. Elles concourent cumulativement à une fréquence globale plus élevée de la corruption se rapportant à un processus, par rapport à ses manifestations spécifiques. Le graphique qui suit schématise la prévalence de la corruption dans l'ETFP.

Figure 2. Prévalence de la corruption dans l'ETFP



## La gestion des ressources humaines entravée par la corruption

Le contraste le plus marquant concerne la gestion des ressources humaines, qui dépasse souvent le cadre des seuls établissements d'enseignement et de formation. Les manifestations de la corruption examinées ici font partie des formes non typées suivant les processus étudiés.

D'une part, le manque de transparence dans le recrutement dans la fonction publique est la manifestation ayant obtenu le score le plus élevé de 1.9 sur 4 (soit +0.3 point de plus que les manifestations suivantes). Cet écart s'explique en grande partie par la perception très négative des encadrants dont le score montre une différence 0.5 point avec la manifestation suivante. Étant plus directement impliqués dans le recrutement que les autres répondants, leur point de vue sur cette question mérite une attention particulière. Les participants de la région d'Analamanga ont attribué une note plus sévère au manque de transparence dans le recrutement dans la

fonction publique, par rapport aux autres formes de corruption évaluées. Les trois groupes cibles interrogés s'accordent d'ailleurs à considérer cette pratique comme particulièrement préoccupante en raison de sa fréquence.

D'un autre côté, le remplacement ou le renvoi du personnel pour des raisons opaques ou non officielles est la manifestation la moins fréquente, avec un score de 1.1 sur 4.

Cette tendance s'explique en partie par la nature même des processus de recrutement et de gestion des ressources humaines. En effet, ils sont souvent perçus comme éloignés du champ direct d'action ou d'observation des répondants. De ce fait, ils se sentent moins à même d'évaluer ces pratiques. Cela se traduit par des taux de non-réponse relativement élevés (15 %) pour les deux formes de corruption mentionnées.

## La corruption sous plusieurs formes systémiques au niveau des établissements

Les manifestations de la corruption, présentes à travers divers processus au sein des établissements, sont multiples et varient dans leur fréquence. Les échanges monétaires ou de faveurs entre apprenants et encadrants sont assez courants, avec un score de de 1.6 sur 4.

D'autres formes, moins fréquentes mais néanmoins préoccupantes, sont également rapportées : la corruption sexuelle, notamment dans les relations entre encadrants et apprenants (1,4), l'absence ou l'inégalité des sanctions pour non-respect du règlement intérieur (1,4), ainsi que le traitement de faveur envers certains individus (1,3).

Les punitions injustifiées ou stigmatisantes (1,2 sur 4), tout comme la discrimination entre apprenants fondée sur l'origine, les relations familiales ou d'autres préférences personnelles (1,1 sur 4), sont parmi les formes les moins fréquentes, mais non négligeables.

Malgré leur fréquence modérée, ces pratiques ont des effets durables : elles sont souvent traumatisantes pour les victimes et contribuent, isolément ou cumulativement, à miner l'accès équitable à un enseignement de qualité, si elles ne sont pas identifiées et traitées de manière appropriée.

## Corruption : plus fréquente en fin de cycle d'enseignement ou de formation

Au sein des établissements d'ETFP, les étapes finales du parcours d'apprentissage apparaissent comme les plus exposées à la corruption. Selon les répondants, l'attribution des notes aux examens et l'admission des nouveaux apprenants est le processus le plus touché, avec un score de 1,8 sur 4, ce qui reflète un niveau de corruption jugé préoccupant.

Une analyse détaillée des pratiques associées confirme cette tendance.



**1.8/4**  
L'attribution des notes aux examens et l'admission des nouveaux apprenants

Parmi les manifestations les plus fréquentes, on retrouve l'achat de meilleures notes ou de résultats d'examen (1,6), la fraude ou la triche lors des épreuves (1,5), la réussite à un examen sans passer les épreuves, moyennant un paiement (1,5).

À cela s'ajoute la vente ou la divulgation des sujets avant les examens, moins fréquente (1,3), mais qui contribue néanmoins à renforcer la vulnérabilité de ces étapes clés du parcours éducatif.

L'embauche ou le placement des apprenants après la formation est également un processus régulièrement touché par la corruption (1.7 sur 4). De même, l'attribution des diplômes en fin de cycle de formation est un point sensible (1.5 sur 4). Ces résultats confirment la complexité de la corruption dans l'ETFP, qui est particulièrement plus forte en fin de cycle pédagogique.

Par ailleurs, pour l'embauche ou le placement des apprenants après la formation et l'attribution des diplômes à la fin du cycle de formation, le taux de non-réponse est à un niveau assez élevé (10 à 15%). Ils peuvent traduire des cas de corruption incomprises, occultées, ou qui échappent à l'observation des répondants.

## Gestion des démarches d'entrée des apprenants

La corruption lors des démarches d'entrée des apprenants - admission, inscription et réinscription - sape d'emblée l'intégrité du cycle pédagogique. Les répercussions sont potentiellement sérieuses pour l'ensemble du processus éducatif, car les pratiques de corruption sont relativement fréquentes à ces étapes.

L'admission de nouveaux apprenants est assez souvent affectée la corruption (1.8 sur 4). Quant aux sessions d'inscription ou de réinscription, elles sont plus modérément touchées. La corruption prend notamment la forme d'une accélération des démarches administratives telles que l'inscription contre un paiement (1.6 sur 4), et de façon plus occasionnelle, le favoritisme ou le trafic d'influence lors de l'admission ou la gestion des apprenants (1.3 sur 4).

## Corruption liée aux ressources financières et matérielles : autre aspect préoccupant

La gestion des ressources financières et matérielles constitue d'autres processus critiques. L'intervention de la corruption est ici hautement problématique, car elle compromet l'intégrité de la gestion financière et matérielle du système éducatif. Situation qui ébranle la confiance des usagers aux établissements d'enseignement et de formation.

La gestion des bourses et aides financières dans les établissements d'enseignement et de formation reste vulnérable à la corruption avec un score de 1.7 sur 4. Il en est de même pour l'allocation des budgets aux établissements (1.6 sur 4). Les manifestations associées, bien que moins fréquentes, traduisent des pratiques comme des vols ou usages abusifs des biens de l'établissement (matériels pédagogiques, équipements, etc.) (1.3 sur 4) ; des détournements de fonds, de ressources ou de subventions (1.3 sur 4) ; ou encore en l'imposition de cotisations non justifiées (1.2 sur 4).

Des taux de non-réponse particulièrement élevés, compris entre 20 et 25%, attestent d'un manque de visibilité ou de compréhension du phénomène par les cibles. Ils imposent également la prudence pour l'interprétation des résultats, car peuvent impliquer une probabilité accrue de biais par rapport à la réalité. Des taux de non-réponse élevés ont également été enregistrés pour ces pratiques (vols, abus de biens, détournements de fonds), avec des niveaux qui oscillent entre 10 % et 15 %.

Les encadrants disposent de plus d'informations sur la corruption dans la gestion des ressources financières et matérielles. Ils estiment que la gouvernance des établissements est plus fréquemment touchée par la corruption, comparée à l'ensemble des processus examinés. La gestion des bourses et des aides (1.6 sur 4) et l'allocation des budgets aux établissements (1.5 sur 4) sont en effet les processus les plus sévèrement notés par les encadrants. Ces résultats vont dans le sens du biais déjà suspecté à partir des grandes proportions de non-réponse.



**1.7/4**  
Gestion des  
bourses et aides  
financières

Des caractéristiques régionales ressortent également à l'issue d'une analyse plus fine. Dans les régions Diana et Anôsy, la gestion des bourses et aides est le processus considéré le plus corrompu, d'après les cibles. Dans la région Diana, l'allocation des budgets aux établissements arrive en seconde position parmi les processus jugés les plus corrompus. Dans la région Anôsy, c'est le vol ou l'usage abusif des biens de l'établissement qui est identifié comme la pratique corruptrice la plus fréquente.

Ces particularités régionales appellent une attention spécifique quant à la gestion des ressources dédiées à l'enseignement et la formation professionnelle dans les zones concernées. Une analyse approfondie des causes, des mécanismes et de la dynamique propre à chaque territoire est nécessaire pour endiguer durablement le phénomène.

Globalement, comparé aux autres caractéristiques des cibles (catégorie de cible, région, genre, niveau d'éducation pour les parents et les encadrants), le type d'établissement fréquenté par les apprenants (lycée technique, université technique ou centre de formation) semble faire varier leur perception des processus du cycle pédagogique les plus touchés par la corruption.

Autrement dit, selon l'établissement fréquenté, les apprenants ne pointent pas les mêmes processus comme étant les plus gangrenés par la corruption.

Une analyse discriminante sur les composantes principales (DAPC – Discriminant Analysis of Principal Components) confirme l'existence de différences significatives dans l'ampleur de la corruption perçue dans les différents processus, selon le type d'établissement fréquenté par les apprenants. Ces écarts significatifs sont appuyés par une p-value inférieure à 1/999, issue d'un test de permutations effectué sur les résultats de la DAPC.

Les résultats de la DAPC révèlent que les lycées techniques et les universités techniques

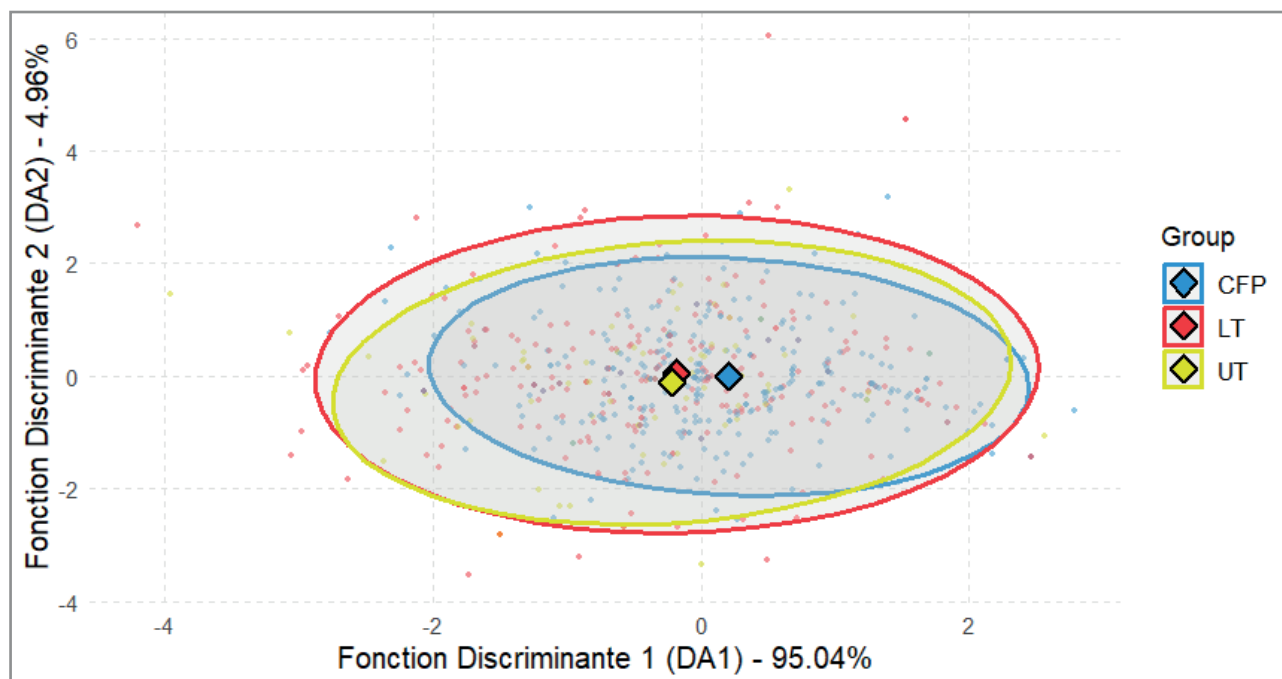
présentent des profils relativement proches, tandis que les centres de formation professionnelle (CFP) s'en distinguent nettement, tant collectivement qu'individuellement. Ce sont donc moins les types d'établissements pris isolément que leur appartenance à un sous-secteur — formation professionnelle ou enseignement technique — qui semble davantage corrélée aux variations de l'ampleur perçue de la corruption dans les différents processus.

L'attribution des notes lors des examens est un des trois premiers processus les plus affectés par la corruption pour tous les types d'établissements. Les différences entre CFP d'une part et établissements d'enseignement technique d'autre part, s'illustrent à travers les autres processus classés parmi les plus fréquemment atteints : l'embauche ou le placement des apprenants après la formation et la gestion des bourses et

des aides financières pour les CFP et l'admission des nouveaux apprenants, avec l'inscription ou la réinscription pour les lycées techniques et les Universités techniques.

En cohérence avec le nombre de groupes (3 types d'établissements), deux fonctions discriminantes (discriminant axis - DA) constituent les dimensions de la DAPC. Les valeurs des eigenvalues (contribution des fonctions) démontrent que le premier axe restitue 95% de la variabilité tandis que le second complète les 5% restants. Cette particularité renforce la plus grande différence des perceptions relatives des processus affectés par la corruption entre les apprenants des CFP et des deux niveaux d'établissements d'enseignement technique. En effet, la discrimination décrite est nettement marquée suivant la première DA, tel que montré dans le graphique qui suit.

**Figure 3. Dispersion des individus et centroïdes de groupes en discriminant analysis principal components (DAPC)**



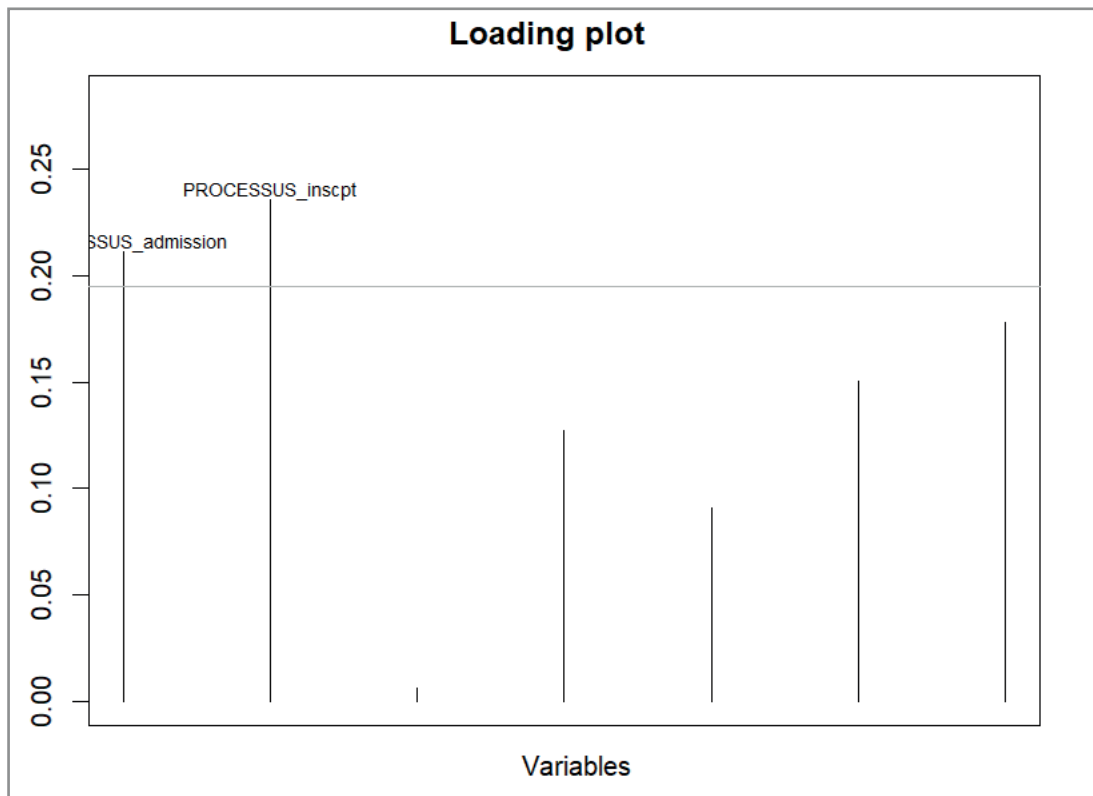
La DAPC ne montre pas une séparation nette entre les types d'établissements, comme en témoigne le chevauchement des ellipses de confiance à 95 % sur le graphique. Ce manque de distinction peut s'expliquer par une forte variabilité entre les établissements d'un même type.

En effet, plusieurs facteurs contextuels influencent la perception de la corruption au sein d'un même type d'établissement : les caractéristiques locales

des zones enquêtées, le statut de l'établissement (privé, public, ou subventionné), le niveau d'étude des apprenants, ou encore la qualité de la gouvernance interne — qu'il s'agisse du leadership, du degré de contrôle et de suivi, de l'application des règles et de l'éthique, ou de l'efficacité des mécanismes de lutte contre la corruption.

L'examen plus détaillé des contributions des processus à la séparation des groupes met en exergue que les différences constatées sont surtout supportées par les processus d'admission de nouveaux apprenants et des sessions d'inscription et de rescription, tel que le suggère le graphique des charges des variables (loading plot) ci-après. Une observation ciblée des données permet d'apporter des précisions utiles : au niveau des CFP, les processus en début de cycle pédagogique sont moins touchés par rapport aux lycées et universités techniques, selon l'appréciation des apprenants.

**Figure 4. Graphique des charges des variables**

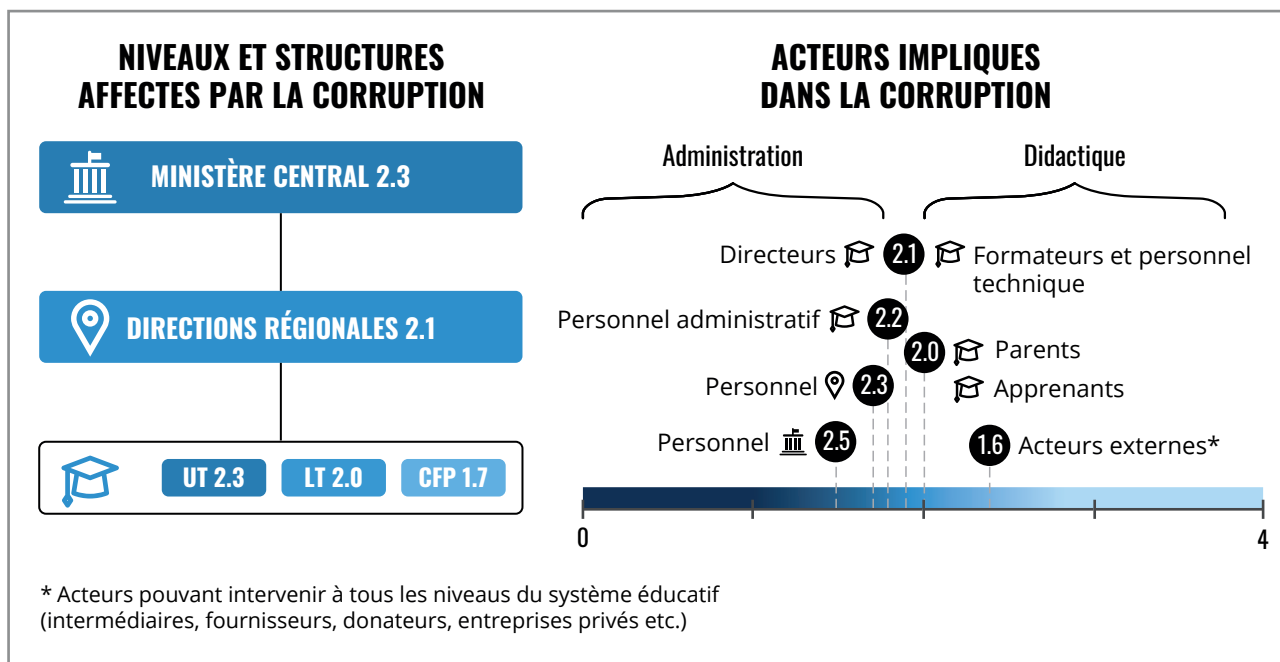


## Cartographie : niveaux du système éducatif concernés et acteurs impliqués dans la corruption dans l'ETFP

Les niveaux/structures affectés par la corruption sont analysés en parallèle des acteurs impliqués dans la corruption. Ces deux dimensions permettent d'établir une cartographie de la corruption dans l'ETFP en combinant la fréquence des actes corruptifs selon les différents niveaux du système, et l'implication des catégories d'acteurs. Un score plus élevé, ici, révèle une corruption plus fréquente à un niveau du système éducatif ou une corruption plus fréquente par un type d'acteur. À l'inverse, un score bas signifie que la corruption est moins présente à ce niveau ou que cet acteur y est moins souvent associé.

Une correspondance est établie entre chaque acteur et le niveau ou structure où il intervient principalement. Les acteurs peuvent avoir des activités plus ponctuelles engageant d'autres structures, mais les rattacher à un niveau du système éducatif principal permet une analyse plus fluide. Dans le graphique 2, cette correspondance est matérialisée par un pictogramme attribué à chaque niveau et appliqué aux acteurs concernés.

Figure 5. Cartographie de la corruption dans l'ETFP



Cartographier précisément la corruption dans l'ETFP paraît assez peu intuitif pour les cibles d'enquête. Des taux exclusivement élevés s'enregistrent tant pour l'indication des fréquences d'occurrence de la corruption suivant le niveau ou la structure concernée que pour l'évaluation du degré de responsabilité des différents acteurs. Dans tous les cas, au moins 10% des enquêtés n'ont pas fourni de réponses ; la proportion de non-réponse pouvant excéder 1/4. Les plus hauts taux concernent l'implication des acteurs intervenant principalement hors des établissements d'enseignement et de formation : membres du personnel du ministère et des directions régionales, acteurs externes (intermédiaires, fournisseurs, donateurs, entreprises privées etc.)

Les résultats montrent que la corruption est plus marquée dans les instances administratives, diminuant à mesure que le niveau hiérarchique baisse. Les établissements d'enseignement et de formation ne sont pas épargnés. La région Atsinananase distingue toutefois, avec des niveaux de corruption plus élevés chez les acteurs des établissements que chez ceux de l'administration publique. Dans le domaine didactique, des disparités significatives apparaissent, tant entre les types d'établissements qu'entre les catégories d'acteurs.

### Dimension administrative plus affectée par la corruption

Ainsi, la fréquence de la corruption au niveau du ministère central de l'ETFP est critique (2.3 sur 4). À cela s'ajoute, de manière cohérente, un score élevé (2,5 sur 4) concernant l'implication perçue des membres du personnel ministériel dans les cas de corruption. A l'échelon inférieur de la hiérarchie, les directions régionales ne sont pas en reste : la corruption y est également jugée significative (2,1 sur 4), et leur personnel est fréquemment perçu comme impliqué (2,3 sur 4), selon les répondants.

Spécifiquement, les enquêtés dans la région du Boeny ont montré que dans des cas extrêmement fréquents, les membres du personnel du ministère central et des directions régionales prennent part à des actes de corruption (favoritisme ou extorsion dans la gestion des carrières, collusion dans l'attribution des marchés publics, détournement des fonds destinés au financement du système éducatif, etc.), avec des scores respectivement de 3.3 et 3.2 sur 4.

Les encadrants se montrent particulièrement critiques envers le personnel des structures institutionnelles. En se basant uniquement sur leurs évaluations, on observe un écart de +0.4 point entre les scores attribués aux membres des institutions étatiques de l'EFTP et ceux des autres acteurs. Cette sévérité se retrouve aussi dans leur jugement envers les instances ministérielles et régionales de l'administration publique. Leur position, qui les amène à interagir fréquemment avec les services administratifs, justifie une attention particulière portée à leur appréciation.

La perception d'une forte présence de corruption au sein de l'administration se prolonge jusque dans la gestion interne des établissements. Le personnel administratif est fréquemment cité comme impliqué dans des cas de corruption (note moyenne de 2,2 sur 4), en tête par rapport aux autres acteurs du système. De plus, les directeurs d'établissement, situés entre fonctions administratives et pédagogiques, sont eux aussi perçus comme souvent impliqués (2,1 sur 4)

## Les établissements d'enseignement et de formation inégaux devant la corruption

La corruption est plus invasive dans les établissements d'enseignement technique (2.0 sur 4) par rapport aux centres de formation professionnelle (1.7 sur 4). Les caractéristiques intrinsèques de chaque type d'établissement peuvent soutenir ces particularités.

Les CFP sont généralement axés sur l'acquisition de compétences pratiques et spécifiques pour l'emploi immédiat. Ces compétences sont directement évaluables par des employeurs potentiels, dans le cadre de stages et/ou de démonstrations de savoir-faire. En revanche, dans l'enseignement technique les institutions proposent des programmes plus académiques et théoriques, délivrant des diplômes dont la valeur perçue est plus élevée. Ces diplômes bénéficient d'un prestige supérieur sur le marché du travail et facilitent l'accès à des postes à responsabilité.



**2.0/4**  
corruption plus invasive dans les établissements d'enseignement technique par rapport aux centres de formation professionnelle (1.7/4)

La dualité entre la facilité d'évaluation directe des acquis et la valeur ressentie des diplômes attribués en fin de cycle pourrait expliquer la faible exposition des CFP aux formes de corruption courantes dans l'EFTP.

La condition des universités techniques est par ailleurs la plus préoccupante (2.3 sur 4), même si la corruption dans les lycées techniques reste également assez fréquente (2.0 sur 4). Des enjeux plus importants dans l'enseignement universitaire par rapport à l'enseignement secondaire peuvent définir cette différence constatée de fréquence de la corruption.

## Implication des acteurs assez uniforme dans la dimension didactique

Le niveau d'implication des acteurs varie faiblement, dans la dimension didactique, au niveau des établissements d'EFTP. Si les formateurs et le personnel technique des établissements sont assez fréquemment impliqués dans des cas de corruption (2.1 sur 4), les apprenants et leurs parents le sont sensiblement de même (2.0 sur 4). Cette similitude peut s'expliquer à travers la réciprocité des actes de corruption : ces pratiques nécessitent au moins deux protagonistes.

## Dynamique de la corruption : causes et justifications

Les causes de la corruption renvoient aux facteurs profonds et aux conditions qui favorisent son apparition. Les justifications, de leur côté, reflètent les façons dont les personnes impliquées expliquent ou minimisent leurs actes, que ce soit sur le plan individuel ou social. Ensemble, ces deux aspects permettent de comprendre la dynamique de la corruption. Les scores indiquent l'importance de chaque cause ou justification : plus le score est élevé, plus son influence est forte.



## Faiblesses de la régulation : déterminants décisifs

Les faiblesses de régulation sont au cœur des causes et justifications les plus influentes dans la dynamique de la corruption. Deux causes ressortent fortement : l'impunité des auteurs (score de 2,9 sur 4) et la passivité de l'administration, marquée par un manque de contrôle ou d'engagement (2,8 sur 4).

Du côté des justifications, les personnes impliquées invoquent surtout une forme de tolérance face à la corruption, liée à l'absence de sanctions personnelles réelles (2,9 sur 4), ainsi que des failles dans les systèmes de contrôle, jugés faciles à contourner (2,8 sur 4). Ces éléments montrent que le défaut d'action de l'État dans ses missions fondamentales favorise fortement la corruption dans le secteur de l'ETFP. En résumé, l'insuffisance de régulation et l'absence de répression efficace créent un terrain propice à la répétition de pratiques corruptives.

## Facteurs personnels et corruption

Les facteurs personnels exercent également une influence significative dans la dynamique de la corruption. La cupidité ou l'égoïsme des acteurs impliqués (2,7 sur 4) a une large contribution dans le tableau causal de la corruption. La volonté de recourir à des solutions de facilité pour réussir aux examens (2,4 sur 4), le manque de respect ou mépris d'autrui et de ses droits (2,3 sur 4), le doute perçu sur les capacités de l'apprenants (2,3 sur 4) ou encore l'inclinaison à transgresser les règles et les procédures (2,2 sur 4) concourent fortement à l'apparition de la corruption.

La perception subjective de la corruption comme opportunité d'obtenir des avantages, éclipsant son caractère illégal (2,5 sur 4) ou comme un moyen nécessaire pour réussir dans un système éducatif compétitif (2,3 sur 4) sont des éléments justificatifs largement évoqués par les acteurs impliqués.

Une dimension personnelle tient une place prépondérante dans la dynamique de la corruption dans l'ETFP. Atténuer ces facteurs

relève d'actions de longue haleine, mais nécessaires, vu l'importance qu'ils revêtent.



**2.9/4**  
Impunité des auteurs

**2.8/4**  
Passivité de l'administration

## La société malgache : terrain favorable à la corruption dans l'ETFP

Plusieurs composantes sociales conditionnent sensiblement l'incidence de la corruption dans l'ETFP. La "normalisation de la corruption" au sein de la société malgache est la cause essentielle exprimée par les enquêtés, avec un score de 2.6 sur 4. A ceci s'ajoute, la banalisation de la corruption aussi bien dans la société que dans l'environnement éducatif (2.4 sur 4) ; la crainte du jugement social

qui pousse certains à accepter ou pratiquer la corruption (2.0 sur 4) et l'obligation ressentie de réciprocité - le sentiment d'être redevable ou d'avoir une obligation sociale envers une personne particulière est aussi un facteur important (1,9 sur 4). Ces éléments illustrent bien la complexité sociale qui alimente la dynamique corruptive.

Parallèlement, la pression sociale à se conformer aux usages est un motif mis en avant par les acteurs impliqués dans la corruption (2.2 sur 4). À cette dynamique déjà complexe s'ajoutent d'autres paramètres, d'ordre plus systémique, qui contribuent à alimenter la corruption dans l'ETFP.

Parmi les justifications invoquées par les acteurs figurent l'inefficacité ou les dysfonctionnements du système dans l'ETFP (2.3 sur 4), la contrainte due à la pauvreté faisant de la corruption un moyen pour améliorer les conditions de vie (2.2 sur 4). Du côté des causes structurelles, on relève notamment le niveau de salaire insuffisant (2.4 sur 4), le non-respect de l'éthique de travail au sein des établissements (2.3 sur 4), l'urgence ou encore la pression exercée par les usagers pour obtenir des services rapidement (2.2 sur 4), etc.

Ces facteurs montrent que la corruption n'est pas uniquement le produit de comportements individuels déviants, mais s'inscrit aussi dans un environnement institutionnel et socio-économique propice à sa reproduction

## Impacts de la corruption dans l'ETFP

L'enjeu de la corruption se mesure surtout par ses impacts. Dans le cadre du baromètre de la corruption dans le domaine de l'ETFP, ces impacts ont été évalués à travers l'importance que chaque catégorie d'acteurs accorde aux aspects ressentis consécutifs à la corruption. Dans ce secteur, la corruption a un impact important dans la mesure où les acteurs évaluent ses impacts comme majeurs et hautement importants, avec des scores excédant exclusivement la moyenne de 2.0 sur 4.

Dans tous les cas, les acteurs estiment que la corruption dans l'ETFP impacte fortement et en premier lieu la qualité de l'enseignement ou de la formation dispensé dans les établissements (2.6 sur 4). Outre cette dégradation de la qualité d'enseignement ou de formation, les impacts pertinents soumis à l'évaluation des cibles diffèrent selon leur catégorie.

### Pour les apprenants

La corruption dans le secteur de l'ETFP entame la motivation des apprenants à continuer leur apprentissage (2.6 sur 4). Elle entraîne parallèlement des traitements de faveurs envers des apprenants (notes, diplômes etc.), perçus comme un impact significatif et sérieux (2.4 sur 4). Une autre conséquence lourde attribuée à la corruption dans l'ETFP par les apprenants est la réduction des opportunités d'apprentissage

(manque de matériels, équipements, cours de mauvaise qualité) (2.2 sur 4).

### Pour les parents

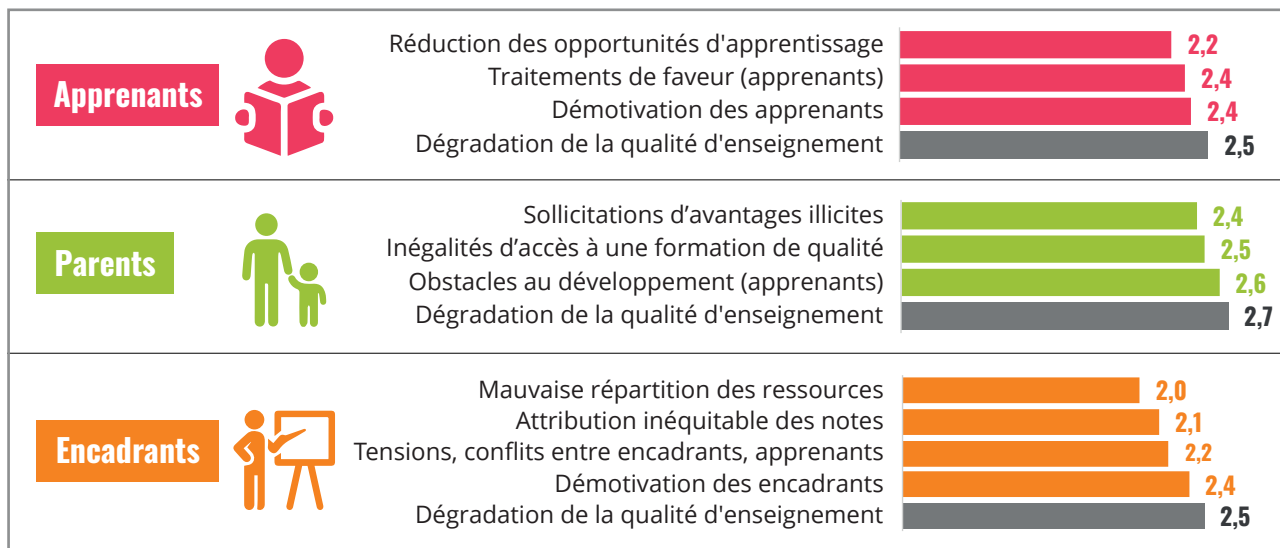
Les scores relatifs aux impacts de la corruption dans l'ETFP tels que ressentis par les parents sont relativement peu variables : ils s'échelonnent de 2.4 à 2.6. Ainsi, l'impact de cette corruption est jugé considérable : répercussions négatives sur le développement personnel et académique des apprenants, inégalité d'accès à une formation de qualité, sollicitations d'avantages illicites.

### Pour les encadrants

Les encadrants pensent que la corruption dans l'ETFP fragilise considérablement leur motivation à remplir leurs responsabilités de manière éthique (2.4 sur 4). Elle crée par la même occasion des conflits et tensions parmi les pairs et occasionne une iniquité dans l'attribution des notes pour les apprenants. De même, une mauvaise répartition des ressources pédagogiques et matérielles (ordinateurs, salles de classe etc.) en découle directement. Tous ces impacts sont jugés assez sévères, vus les scores respectifs de 2.2, 2.1 et 2.0 sur 4.

Les impacts de la corruption dans l'ETFP décrits sont intégralement représentés dans l'illustration suivante.

Figure 7. Impacts de la corruption dans l'ETFP



# Lutte contre la corruption dans les ETFP

## La lutte contre la corruption au niveau national

Les cibles ont une appréciation subjective peu favorable des actions de l'Etat dans la lutte contre la corruption dans l'ETFP. Ils estiment que l'Etat est faiblement impliqué dans la lutte (1.1 sur 4), et que les efforts sont insatisfaisants (1.1 sur 4). En concordance avec le bilan négatif dressé dans la dynamique de la corruption, les résultats réitèrent que dans le secteur de l'ETFP, les sanctions envers les auteurs de corruption avérée sont rarement efficaces (1.0 sur 4).

Des analyses plus ciblées sur la réponse de l'Etat, englobant l'implication et la qualité de l'effort fourni en matière de lutte contre la corruption dans le secteur de l'ETFP, précisent quelques différences significatives des perceptions, suivant la catégorie des acteurs d'un côté et leur région de résidence de l'autre. Des p-values respectives inférieures à 1/1 000 l'attestent pour tous les tests de permutations réalisés, pour détecter les variabilités significatives suivant ces facteurs.

Ainsi, les encadrants ressentent une meilleure portée de la réponse de l'Administration. Les apprenants en ont une évaluation intermédiaire et les parents en ont l'appréciation la moins favorable. Le rôle plus actif des encadrants dans le système éducatif peut expliquer ces résultats. Ces acteurs peuvent ainsi percevoir des réponses de l'État qui sont peu visibles — voire totalement absentes — aux yeux des autres catégories d'acteurs.

Les données suggèrent un bilan plus positif de la démarche étatique dans les régions de Haute Matsiatra, Atsimo Andrefana et Anosy. Les répondants de la région Diana démontrent une perception intermédiaire. Dans les régions Atsinanana, Analamanga et Boeny, les cibles affichent des perceptions plus négatives.

## La lutte contre la corruption initiée au niveau des établissements

Plusieurs mécanismes et dispositifs intégrés contre la corruption au niveau des établissements d'enseignement technique et de formation professionnelle ont pu être répertoriés. Ils ont été soumis à l'appréciation exclusive des encadrants.

Le rôle de l'Etat dans la lutte contre la corruption est jugé insuffisant. En revanche, les dispositifs mis en place dans les établissements d'enseignement et de formation sont perçus comme plus efficaces, dans leur ensemble : les scores vont de 2.0 à 2.2 sur 4 selon le dispositif évalué. Ces scores décrivent, non seulement l'effectivité

et l'efficacité des dispositifs, mais également la proportion d'établissements concernés : dans les zones d'étude, les institutions d'enseignement et de formation intégrant une démarche de lutte contre la corruption opérationnelle sont donc assez nombreuses.

Ainsi, mettre en œuvre une stratégie interne de lutte contre la corruption est une pratique assez courante dans ces établissements (2.2 sur 4). Des mesures sont également assez souvent prises pour renforcer le contrôle et le suivi interne (2.2 sur 4). La sensibilisation est assez communément catégorisée comme axe majeur de la stratégie interne (2.2 sur 4). Les visites ou séances de sensibilisation du Bureau Indépendant Anti-Corruption (BIANCO) pour les apprenants sont assez fréquemment organisés dans les établissements (2.1 sur 4). La lutte contre la corruption est fréquemment intégrée dans le programme didactique (2.1 sur 4). Enfin, des dispositifs de dénonciation de la corruption (boîte de doléances, responsable à contacter, etc.) sont assez souvent disponibles auprès des établissements (2.0 sur 4).

La lutte contre la corruption est doublement plus efficace lorsqu'elle est menée par les institutions éducatives plutôt que par l'État. Plusieurs facteurs expliquent cette différence. D'abord, les mesures mises en place dans les établissements sont immédiatement opérationnelles. Par contre, la



**1.1/4**  
Faible  
implication de  
l'Etat dans la  
lutte

stratégie à, l'échelle nationale doit passer par plusieurs étapes (élaboration d'une politique, définition des objectifs, mise en œuvre, évaluation) dans un processus long, coûteux et aux effets retardés. Ensuite, les actions nationales sont souvent standardisées, alors que celles menées au sein des établissements sont adaptées au contexte spécifique. Une approche personnalisée a des impacts plus visibles et une meilleure perception des acteurs concernés. Enfin, le suivi des mesures est bien plus simple à gérer à l'échelle des établissements, ce qui renforce leur efficacité par rapport aux approches nationales.

## Quid de la sensibilisation ?

L'évaluation des pratiques anti-corruption dans les ETEFP inclut l'analyse de l'efficacité des campagnes de sensibilisation, mesurée par la fréquence d'exposition des cibles. Ce critère reflète davantage l'expérience réelle des acteurs que leur perception. Globalement, la sensibilisation à la lutte contre la corruption reste peu efficace, avec un score moyen de 1.5 sur 4. Les résultats montrent des disparités selon la catégorie d'acteur, la région et, pour les apprenants, le type d'établissement. Les tests de permutations confirment la significativité de ces écarts : les différences selon l'acteur et la région ont une p-value inférieure à 1/1 000, tandis que l'impact du type d'établissement affiche une p-value de 3‰ Les encadrants sont plus souvent touchés par la sensibilisation à la lutte contre la corruption dans le domaine de l'ETFP, suivis des apprenants et enfin des parents. Une fois de plus, les encadrants ont des activités exclusives centrés sur le secteur, ce qui peut motiver des sensibilisations plus appuyées à leur endroit.

Trois niveaux d'exposition à la sensibilisation se distinguent selon les régions :

- Haute Matsiatra se situe au premier niveau, correspondant à des sensibilisations plus fréquentes d'après les personnes interrogées.
- Atsimo Andrefana, Anosy et Analamanga forment un groupe transitoire : bien qu'associés au premier niveau, leurs résultats ne les distinguent pas significativement de ceux des régions au deuxième niveau — Diana et Boeny, où la fréquence des actions de

sensibilisation est intermédiaire.

- La région Atsinanana, unique région au troisième niveau, est particulièrement désavantagée par rapport aux autres, avec une différence de score d'au moins -0.4 point.

Les résultats relatifs aux différences sur l'exposition des acteurs à la sensibilisation, selon le type d'établissement, ne se rapportent qu'aux données recueillies auprès des apprenants. Ils affirment que les CFP sont nettement pénalisés par rapport aux établissements d'enseignement technique, avec une différence de -0.4 points également.

Le baromètre a évalué l'efficacité des différents canaux de sensibilisation en fonction de la fréquence d'exposition des cibles, en excluant ceux n'ayant reçu aucune campagne (score de 0.0).



**1.5/4**  
Sensibilisation  
peu efficace

Les médias conventionnels (radio, télévision, presse écrite) se révèlent les plus performants, avec un score de 2,9 sur 4, dépassant les autres moyens de +0.4 point. Les supports visuels (affiches, livrets, guides, flyers) et numériques (SMS, réseaux sociaux) restent efficaces, avec des scores respectifs de 2,5 et 2,4 sur 4.

Les campagnes de sensibilisation menées par les organisations de la société civile (OSC) et les initiatives internes aux établissements ETEFP sont moins fréquentes, atteignant un score de 2,0 sur 4.

# RECOMMANDATIONS



## Selon la perception des parents

### Constats

- Faible niveau d'information sur les critères d'admission, d'attribution des bourses et les recours disponibles en cas de corruption
- Sollicitations financières informelles lors des inscriptions
- Absence de dispositifs clairs et visibles pour dénoncer des cas de corruption
- Faible implication des parents dans la gouvernance locale des établissements (ne participent pas activement ou significativement aux processus de décision ou de contrôle)

### Recommandations

- Organiser des sessions d'information obligatoires en début et milieu d'année dans chaque établissement, animées par le personnel administratif, pour expliquer aux parents les procédures d'admission, de bourse et de recours.
- Diffuser des supports visuels simplifiés (fiches, affiches, vidéos) en langue malgache, contenant les étapes administratives clés, les frais officiels, et les contacts de recours dans les établissements.
- Instituer des comités d'éthique scolaires intégrant des parents élus par leurs pairs, avec un rôle consultatif et décisionnel sur les cas signalés afin de prévenir, discuter et traiter des pratiques contraires à l'éthique (corruption, etc..)
- Créer des dispositifs de signalement sûrs pour les parents, incluant : une boîte à plainte verrouillée, un numéro vert national dédié au secteur de l'ETFP, et un référent accessible dans chaque établissement.



## Selon la perception des apprenants

### Constats

- Nombreuses dénonciations de corruption dans les examens, le passage de classe, l'octroi de bourses et les stages.
- Cas de corruption sexuelle mentionnés par des filles étudiantes.
- Découragement face à l'absence de sanction ou de justice.
- Non-participation des étudiants aux mécanismes de décision ou de contrôle.

### Recommandations

- Intégrer un module obligatoire d'éthique publique, d'éducation citoyenne et de lutte contre la corruption dans toutes les filières ETFP, avec des approches interactives et contextualisées.
- Mettre en place une plateforme de signalement anonyme numérique, hébergée de façon sécurisée, et dotée d'un système de suivi et de retour d'information.
- Créer des clubs d'intégrité dans chaque établissement, pilotés par les apprenants avec l'appui d'un enseignant référent, pour organiser débats, théâtre forum, concours d'affiches ou vidéos.
- Garantir une représentation active des apprenants dans les comités d'éthique, les conseils de gestion et les cellules de veille citoyenne.
- Affichage systématique dans chaque ETFP des critères d'évaluation, des modalités d'octroi de bourses/stages, ainsi que du mécanisme de recours en cas d'irrégularité.



## Selon la perception des encadrants

### Constats

- Signalements d'abus de pouvoir, favoritisme, népotisme, monétisation de services ou de notes.
- Manque de formation continue sur l'éthique, la redevabilité et les obligations administratives.
- Faiblesse des mécanismes de sanction, ou même leur absence dans certaines régions.
- Pratiques opaques dans la gestion des ressources et dans la communication des décisions.

### Recommandations

- Instaurer un programme national de renforcement de capacités sur la gouvernance éthique, obligatoire pour tous les encadrants, avec renouvellement tous les 2 ans.
- Rendre contraignante la signature d'un code de conduite, comprenant des clauses de non-corruption, de protection des élèves, et d'obligation de déclaration d'intérêts.
- Mettre en place un calendrier d'audits internes trimestriels et d'audits externes annuels dans chaque établissement, avec une restitution pour le public.
- Évaluer les directeurs et chefs de service sur des critères liés à la transparence, à la gestion participative et au traitement des signalements.
- Nommer un référent éthique formé dans chaque établissement, responsable de la coordination des actions préventives et du traitement initial des plaintes.

# BIBLIOGRAPHIE

## 1. Instruments juridiques

- Constitution de la République de Madagascar, 2010 (articles 12, 23, 40)
- Arrêté n°28232-2019-MENETP du 12 décembre 2019, fixant les conditions et les modalités d'obtention d'Autorisation d'Ouverture et d'Agrément de Filière(s) des Etablissements d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle privés
- Décret n° 2022-151 du 02 février 2022, fixant les attributions du Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ainsi que l'organisation générale de son Ministère
- Décret n° 2011-428 du 2 août 2011 portant structure générale de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle et Organisation des divers types de formation
- Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption – 2025-2030, Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité (CSI).
- Loi n° 2016-020 du 22 août 2016 portant lutte contre la corruption à Madagascar
- Loi n° 2015-040 du 09 décembre 1995, portant orientation de la Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (PNEFP)
- Loi n°95-039 du 02 février 1996 portant statut des formateurs de la formation technique et professionnelle

## 2. Rapports d'études

- BIANCO, Rapport d'activités 2024, <https://bit.ly/3lcNpbm>
- UNESCO, Comblent le fossé la formation professionnelle et l'emploi à Madagascar, 2023, <https://bit.ly/44wJLlm>

## 3. Webographie

- African Leadership Magazine, Empowering Africa through Vocational skills development, the road ahead, 31 janvier 2025, <https://bit.ly/4erP2y7>
- Associations des Femmes Handicapées de Madagascar, Etude sur l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap à Madagascar, 2018, <https://bit.ly/44bZmFM>
- Coef Ressources, Pour les jeunes Malgaches, les priorités d'investissement en matière d'aide aux jeunes sont la création d'emplois, l'éducation et la formation professionnelle, 20 février 2025, <https://bit.ly/3G9n1i9>
- Enquête de suivi des dépenses publiques dans le secteur de l'éducation au niveau primaire à Madagascar, Juillet 2021, <https://urls.fr/O40ahe>
- FES, African Media Barometer, 2019, <https://lc.cx/jkLVH->
- Gender Links, Education and Training, <https://lc.cx/nRA-BJ>
- International Idea, Women's political participation, Africa Barometer, Second Edition 2024, <https://lc.cx/6n-RAS>
- ONG Ivorary, Rapport Baromètre Citoyen, Evaluation 2022, <https://lc.cx/lzSOZH>
- Unesco, Transformation digitale de l'ETFP en Afrique, 2022, [https://lc.cx/H4Vsq\\_](https://lc.cx/H4Vsq_)
- Unesco, La formation technique et professionnelle change des vies à Madagascar, 2024, <https://lc.cx/kCgVjn>

# ANNEXE

## CODES R POUR LES MANIPULATIONS STATISTIQUES

### # DAPC ET A.SCORE TEST

```

# Chargement des packages nécessaires
library(adegenet)

# Filtrage des données sur les «Apprenants»
filtre <- subset(donnees, categ == «Apprenants»)

# Extraire le vecteur de groupe (les types d'établissement) comme facteur
groupe <- as.factor(filtre$`REPONDANT_scol`)

# Extraire les variables quantitatives et les transformer en data.frame numérique
vars <- filtre[, c(
+ «PROCESSUS_admission»,
+ «PROCESSUS_inscpt»,
+ «PROCESSUS_allocation»,
+ «PROCESSUS_diplome»,
+ «PROCESSUS_notes»,
+ «PROCESSUS_embauche»,
+ «PROCESSUS_gestion_bourses»
+ )]

# Convertir en matrice numérique + standardiser (centrage et réduction)
X <- scale(as.data.frame(lapply(vars, as.numeric)))

# Supprimer les lignes à NA (modalités vides pour les variables et les facteurs)
X_clean <- X[complete.cases(X), ]
groupe_clean <- groupe[complete.cases(X)]

# Recocher les index avec rownames pour éviter des décalages
rownames(X_clean) <- NULL

# Calcul du nombre de PCs optimal
dapc_tmp <- dapc(X, groupe, n.pca = 7, n.da = 2)
a_score <- a.score(dapc_tmp)
scatter(a_score)

# Lancer la DAPC (2 groupes discriminants max pour 3 classes)
dapc_res <- dapc(X_clean, groupe_clean, n.pca = a_score, n.da = 2)

# Afficher le graphique
scatter(dapc_res, scree.da = TRUE, posi.da = «bottomright», cex = 1.2)

# Graphique des contributions des variables
loadingplot(dapc_res$var.contr)

# Évaluer le pouvoir discriminant de la DAPC via a-score
a_obs <- a.score(dapc_res, n.sim = 0)$mean
rand_scores <- numeric(999) # ou 999 si ça passe
for (i in 1:100) {
+   grp_perm <- sample(dapc_res$grp) # permutation aléatoire
+   dapc_perm <- dapc(dapc_res$tab, grp_perm, n.pca = dapc_res$n.pca, n.da = dapc_res$n.da)
+   rand_scores[i] <- a.score(dapc_perm, n.sim = 0)$mean
+ }
mean(rand_scores >= a_obs)

# TEST D'EGALITE DES MOYENNES PAR PERMUTATION (ici pour la qualité de l'effort de l'Etat suivant les régions)

# Créer un sous-dataframe propre sans NA)
df <- donnees[, c(«LCC_ETAT_qlt_effort», «DEBUT_region», «p»)]
df <- na.omit(df)

```

```
# Extraire les vecteurs (variable, facteur et poids
des observations)
var <- df$LCC_ETAT_qlt_effort
groupe <- df$DEBUT_region
poids <- df$p
```

```
# Calculer la moyenne pondérée par groupe
observée
moyenne_ponderee_par_groupe <- function(var,
groupe, poids) {
  tapply(1:length(var), groupe, function(idx) {
    sum(var[idx] * poids[idx]) / sum(poids[idx])
  })
}
moyennes_obs <- moyenne_ponderee_par_
groupe(var, groupe, poids)
```

```
# Test par permutations
set.seed(123)
n_perm <- 1000
moyennes_perm <- replicate(n_perm, {
  groupe_perm <- sample(groupe)
  moyenne_ponderee_par_groupe(var, groupe_
perm, poids)
}, simplify = «matrix»)
```

```
# Calcul de la p-value
var_obs <- var(moyennes_obs)
vars_perm <- apply(moyennes_perm, 2, var)
p_val <- mean(vars_perm >= var_obs)
```

## # Test post-hoc

```
groupes <- unique(groupe)
posthoc_pvals <- matrix(NA, nrow =
length(groupes), ncol = length(groupes),
dimnames = list(groupes, groupes))
```

```
set.seed(123)
n_perm <- 1000
pvals_brutes <- c()
pairs <- list()
```

```
for (i in 1:(length(groupes)-1)) {
  for (j in (i+1):length(groupes)) {
    g1 <- groupes[i]
    g2 <- groupes[j]
```

```
idx <- which(groupe %in% c(g1, g2))
var_sub <- var[idx]
groupe_sub <- droplevels(factor(groupe[idx]))
poids_sub <- poids[idx]
```

```
moyennes_obs_sub <- tapply(1:length(var_sub),
groupe_sub, function(k) {
  sum(var_sub[k] * poids_sub[k]) / sum(poids_
sub[k])
})
```

```
diff_obs <- abs(diff(moyennes_obs_sub))
```

```
diffs_perm <- replicate(n_perm, {
  groupe_perm <- sample(groupe_sub)
  moy_perm <- tapply(1:length(var_sub), groupe_
perm, function(k) {
    sum(var_sub[k] * poids_sub[k]) / sum(poids_
sub[k])
  })
  abs(diff(moy_perm))
})
```

```
p_posthoc <- mean(diffs_perm >= diff_obs)
```

```
pvals_brutes <- c(pvals_brutes, p_posthoc)
pairs <- c(pairs, list(c(g1, g2)))
}
}
```

```
# Correction de Bonferroni
```

```
pvals_adj <- p.adjust(pvals_brutes, method =
«bonferroni»)
```

```
# Génération et affichage de la matrice corrigée
```

```
for (k in seq_along(pairs)) {
  pair <- pairs[[k]]
  posthoc_pvals[pair[1], pair[2]] <- pvals_adj[k]
  posthoc_pvals[pair[2], pair[1]] <- pvals_adj[k]
}
```

```
print(round(posthoc_pvals, 4))
```

# QUESTIONNAIRES

## POUR LES APPRENANTS



Jamais (Pas du tout d'accord)

Rarement (Plutôt pas d'accord)

Souvent (Plutôt d'accord)

Très souvent (Tout à fait d'accord)

I PERCEPTION DE LA CORRUPTION DANS L'ETFP					
AFFIRMATIONS		1	2	3	4
1	Présence de favoritisme ou trafic d'influence lors de l'admission ou de la gestion des apprenants				
2	Discrimination entre apprenants basée sur l'origine, les liens familiaux ou autres préférences personnelles				
3	Détournement de fonds, de ressources ou de subventions au sein de l'établissement				
4	Traitement de faveur envers certains formateurs, enseignants ou apprenants				
5	Vol ou usage abusif des biens de l'établissement (matériel pédagogique, équipements, etc.)				
6	Existence de corruption sexuelle, notamment dans les relations formateurs-apprenants				
7	Usage de faux diplômes ou falsification de documents académiques				
8	Réussite à un examen sans passer les épreuves, moyennant un paiement				
9	Achat de meilleures notes ou résultats d'examen				
10	Échanges monétaires ou de faveurs entre apprenants, formateurs et administrateurs				
11	Imposition de cotisations non justifiées par les responsables de l'établissement				
12	Remplacement ou renvoi du personnel pour des raisons opaques ou non officielles				
13	Absence ou inégalité de sanctions pour non-respect du règlement intérieur				
14	Accélération des démarches administratives (inscription, délivrance de documents) contre paiement				
15	Vente ou divulgation des sujets d'examen avant les épreuves				
16	Manque de transparence dans le recrutement dans la fonction publique				
17	Punitions non justifiées ou stigmatisantes à l'encontre d'apprenants ou de personnel				
18	Fraude ou triche lors des examens ou évaluations				
19	Inégalités dans les frais d'inscription pour des apprenants de même niveau				

<b>II NIVEAUX OU SERVICES TOUCHÉS PAR LA CORRUPTION</b>					
<b>STRUCTURES</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
20	Lycées techniques				
21	Services du ministère central de l'ETFP				
22	Universités techniques				
23	Centres de Formation Professionnelle (CFP)				
24	Directions régionales de l'ETFP				
<b>III PROCESSUS VULNÉRABLES À LA CORRUPTION</b>					
<b>PROCESSUS</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
25	Processus d'admission des nouveaux apprenants				
26	Sessions d'inscription ou de réinscription				
27	Allocation des budgets pour les établissements				
28	Attribution des diplômes à la fin du cycle de formation				
29	Attribution des notes lors des examens				
30	Embauche ou placement des apprenants après la formation				
31	Gestion des bourses et aides financières				
<b>IV CAUSES DE LA CORRUPTION</b>					
<b>CAUSES</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
32	Favoritisme ou népotisme basé sur les relations personnelles				
33	Abus de pouvoir par les responsables ou formateurs				
34	Urgence ou pression exercée sur les usagers pour obtenir des services rapidement				
35	Inclination à transgresser les règles et procédures				
36	Cupidité ou égoïsme des acteurs impliqués				
37	Impunité des auteurs de corruption avérée				
38	Non-respect de l'éthique de travail au sein de l'établissement				
39	Pauvreté due à un niveau de salaire insuffisant pour les acteurs				
40	Volonté de recourir à des solutions de facilité pour réussir aux examens				
41	Manque de confiance en soi ou en ses enfants				
42	Banalisation de la corruption dans la société et dans l'environnement éducatif				
43	Manque de respect d'autrui et de ses droits				
44	Mentalité percevant la corruption comme une norme ou une « culture »				
45	Crainte du jugement social poussant à accepter ou pratiquer la corruption				
46	Sentiment d'être redevable ou d'avoir une obligation sociale menant à des pratiques corruptives				
47	Manque de contrôle ou d'implication de l'administration				

V JUSTIFICATIONS DE LA CORRUPTION					
JUSTIFICATIONS		1	2	3	4
48	Corruption perçue comme un moyen nécessaire pour réussir dans un système éducatif compétitif				
49	Inefficacité ou faiblesses de l'ETFP				
50	Pauvreté des familles et des acteurs pour améliorer leur situation				
51	Faiblesses du système de contrôle				
52	Absence de sanctions ou de conséquences dissuasives				
53	Pression sociale et nécessité de « faire comme tout le monde »				
54	Opportunités d'obtenir des avantages par des moyens illégaux				
VI ACTEURS DE LA CORRUPTION					
ACTEURS		1	2	3	4
55	Formateurs et membres du personnel technique				
56	Personnel administratif des établissements				
57	Directeurs d'établissement				
58	Parents d'élèves				
59	Personnel du ministère central de l'ETFP				
60	Personnel des directions régionales de l'ETFP				
61	Acteurs externes (fournisseurs, intermédiaires, donateurs, entreprises privées, etc.)				
62	Apprenants				
VII IMPACTS DE LA CORRUPTION SUR LES APPRENANTS					
IMPACTS		1	2	3	4
63	Impact négatif sur la qualité de l'enseignement dispensé dans les établissements d'ETFP				
64	Traitements de faveur des étudiants (notes, diplômes, etc.)				
65	Démotivation pour continuer l'apprentissage dans le secteur				
66	Réduction des opportunités d'apprentissage (manque de matériel, équipements, cours de mauvaise qualité)				
VIII DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION MISES EN PLACE					
IMPLICATION DE L'ETAT					
67	L'État montre-t-il une implication suffisante dans la lutte contre la corruption dans le secteur de l'ETFP ?				
68	Comment évalueriez-vous la qualité de l'effort de l'État dans la lutte contre la corruption ? (1 = Très insatisfaisant, 5 = Très satisfaisant)				
69	L'État applique-t-il des sanctions effectives envers les auteurs de corruption dans le secteur de l'ETFP ?				
ACTIONS ET DISPOSITIFS DE LCC					
70	Avez-vous été touché par des campagnes de sensibilisation à la lutte contre la corruption dans le secteur de l'ETFP ?				

71	Par quels moyens avez-vous été sensibilisé à la LCC ?				
	a. Médias (radio, télévision, presse)				
	b. Supports de communication (affiches, livrets, guides, flyers, etc.)				
	c. Actions des OSC de LCC (Organisations de la société civile)				
	d. Campagnes internes dans les établissements d'ETFP				
	e. Réseaux sociaux, SMS, autres moyens				

## POUR LES PARENTS



Jamais (Pas du tout d'accord)

Rarement (Plutôt pas d'accord)

Souvent (Plutôt d'accord)

Très souvent (Tout à fait d'accord)

I PERCEPTION DE LA CORRUPTION DANS LE SECTEUR DE L'ETFP					
AFFIRMATIONS		1	2	3	4
1	Présence de favoritisme ou trafic d'influence lors de l'admission ou de la gestion des apprenants				
2	Discrimination entre apprenants basée sur l'origine, les liens familiaux ou autres préférences personnelles				
3	Détournement de fonds, de ressources ou de subventions au sein de l'établissement				
4	Traitement de faveur envers certains formateurs, enseignants ou apprenants				
5	Vol ou usage abusif des biens de l'établissement (matériel pédagogique, équipements, etc.)				
6	Existence de corruption sexuelle, notamment dans les relations formateurs-apprenants				
7	Usage de faux diplômes ou falsification de documents académiques				
8	Réussite à un examen sans passer les épreuves, moyennant un paiement				
9	Achat de meilleures notes ou résultats d'examen				
10	Échanges monétaires ou de faveurs entre apprenants, formateurs et administrateurs				
11	Imposition de cotisations non justifiées par les responsables de l'établissement				
12	Remplacement ou renvoi du personnel pour des raisons opaques ou non officielles				
13	Absence ou inégalité de sanctions pour non-respect du règlement intérieur				
14	Accélération des démarches administratives (inscription, délivrance de documents) contre paiement				
15	Vente ou divulgation des sujets d'examen avant les épreuves				
16	Manque de transparence dans le recrutement dans la fonction publique				

17	Punitions non justifiées ou stigmatisantes à l'encontre d'apprenants ou de personnel				
18	Fraude ou triche lors des examens ou évaluations				
19	Inégalités dans les frais d'inscription pour des apprenants de même niveau				
<b>II NIVEAU OU SERVICE TOUCHES PAR LA CORRUPTION</b>					
<b>STRUCTURES OU SERVICES CONCERNÉS</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
20	Lycées techniques				
21	Services du ministère central de l'ETFP				
22	Universités techniques				
23	Centres de Formation Professionnelle (CFP)				
24	Directions régionales de l'ETFP				
<b>III PROCESSUS VULNÉRABLES À LA CORRUPTION</b>					
<b>PROCESSUS</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
25	Processus d'admission des nouveaux apprenants				
26	Sessions d'inscription ou de réinscription				
27	Allocation des budgets pour les établissements				
28	Attribution des diplômes à la fin du cycle de formation				
29	Attribution des notes lors des examens				
30	Embauche ou placement des apprenants après la formation				
31	Gestion des bourses et aides financières				
<b>IV CAUSES DE LA CORRUPTION</b>					
<b>CAUSES</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
32	Favoritisme ou népotisme basé sur les relations personnelles				
33	Abus de pouvoir par les responsables ou formateurs				
34	Urgence ou pression exercée sur les usagers pour obtenir des services rapidement				
35	Inclination à transgresser les règles et procédures				
36	Cupidité ou égoïsme des acteurs impliqués				
37	Impunité des auteurs de corruption avérée				
38	Non-respect de l'éthique de travail au sein de l'établissement				
39	Pauvreté due à un niveau de salaire insuffisant pour les acteurs				
40	Volonté de recourir à des solutions de facilité pour réussir aux examens				
41	Manque de confiance en soi ou en ses enfants				
42	Banalisation de la corruption dans la société et dans l'environnement éducatif				
43	Manque de respect d'autrui et de ses droits				
44	Mentalité percevant la corruption comme une norme ou une « culture »				
45	Crainte du jugement social poussant à accepter ou pratiquer la corruption				

46	Sentiment d'être redevable ou d'avoir une obligation sociale menant à des pratiques corruptives				
47	Manque de contrôle ou d'implication de l'administration				
<b>V JUSTIFICATIONS DE LA CORRUPTION</b>					
<b>JUSTIFICATIONS</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
48	Corruption perçue comme un moyen nécessaire pour réussir dans un système éducatif compétitif				
49	Inefficacité ou faiblesses de l'ETFP				
50	Pauvreté des familles et des acteurs pour améliorer leur situation				
51	Faiblesses du système de contrôle				
52	Absence de sanctions ou de conséquences dissuasives				
53	Pression sociale et nécessité de « faire comme tout le monde »				
54	Opportunités d'obtenir des avantages par des moyens illégaux				
<b>VI ACTEURS DE LA CORRUPTION</b>					
<b>ACTEURS</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
55	Formateurs et membres du personnel technique				
56	Personnel administratif des établissements				
57	Directeurs d'établissement				
58	Parents d'élèves				
59	Personnel du ministère central de l'ETFP				
60	Personnel des directions régionales de l'ETFP				
61	Acteurs externes (fournisseurs, intermédiaires, donateurs, entreprises privées, etc.)				
62	Apprenants				
<b>VII IMPACTS DE LA CORRUPTION SUR LES PARENTS</b>					
<b>CONSÉQUENCES PERÇUES</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
63	Impact négatif sur la qualité de l'enseignement dispensé dans les établissements d'ETFP				
64	Sollicitations d'avantages illicites pour améliorer les chances de réussite de l'enfant				
65	Obstacles au développement personnel et académique de l'enfant				
66	Inégalités d'accès à une formation de qualité				
67	Doutes sur la valeur ou la légitimité du diplôme de l'enfant				
<b>VIII DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION MISES EN PLACE</b>					
<b>AFFIRMATIONS</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
67	L'État s'implique-t-il suffisamment dans la lutte contre la corruption dans l'ETFP ?				
68	Qualité perçue de l'effort de l'État (1 = Très insatisfaisant, 4 = Très satisfaisant)				
69	Des sanctions réelles sont-elles appliquées par l'État aux auteurs de corruption ?				

IX ACTIONS ET DISPOSITIFS DE LCC				
70	Avez-vous été touché par des campagnes de sensibilisation à la lutte contre la corruption dans le secteur de l'ETFP ?			
71	Par quels moyens avez-vous été sensibilisé à la LCC ?			
	a. Médias (radio, télévision, presse)			
	b. Supports de communication (affiches, livrets, guides, flyers, etc.)			
	c. Actions des OSC de LCC (Organisations de la société civile)			
	d. Campagnes internes dans les établissements d'ETFP			
	e. Réseaux sociaux, SMS, autres moyens			

## POUR LES FORMATEURS / ENCADRANTS



Jamais (Pas du tout d'accord)

Rarement (Plutôt pas d'accord)

Souvent (Plutôt d'accord)

Très souvent (Tout à fait d'accord)

I PERCEPTION DE LA CORRUPTION DANS L'ETFP					
AFFIRMATIONS		1	2	3	4
1	Présence de favoritisme ou trafic d'influence lors de l'admission ou de la gestion des apprenants				
2	Discrimination entre apprenants basée sur l'origine, les liens familiaux ou autres préférences personnelles				
3	Détournement de fonds, de ressources ou de subventions au sein de l'établissement				
4	Traitement de faveur envers certains formateurs, enseignants ou apprenants				
5	Vol ou usage abusif des biens de l'établissement (matériel pédagogique, équipements, etc.)				
6	Existence de corruption sexuelle, notamment dans les relations formateurs-apprenants				
7	Usage de faux diplômes ou falsification de documents académiques				
8	Réussite à un examen sans passer les épreuves, moyennant un paiement				
9	Achat de meilleures notes ou résultats d'examen				
10	Échanges monétaires ou de faveurs entre apprenants, formateurs et administrateurs				
11	Imposition de cotisations non justifiées par les responsables de l'établissement				
12	Remplacement ou renvoi du personnel pour des raisons opaques ou non officielles				
13	Absence ou inégalité de sanctions pour non-respect du règlement intérieur				
14	Accélération des démarches administratives (inscription, délivrance de documents) contre paiement				

15	Vente ou divulgation des sujets d'examen avant les épreuves				
16	Manque de transparence dans le recrutement dans la fonction publique				
17	Punitions non justifiées ou stigmatisantes à l'encontre d'apprenants ou de personnel				
18	Fraude ou triche lors des examens ou évaluations				
19	Inégalités dans les frais d'inscription pour des apprenants de même niveau				
<b>II STRUCTURES OU SERVICES CONCERNÉS</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
20	Lycées techniques				
21	Services du ministère central de l'ETFP				
22	Universités techniques				
23	Centres de Formation Professionnelle (CFP)				
24	Directions régionales de l'ETFP				
<b>III PROCESSUS VULNÉRABLES À LA CORRUPTION</b>					
<b>PROCESSUS</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
25	Processus d'admission des nouveaux apprenants				
26	Sessions d'inscription ou de réinscription				
27	Allocation des budgets pour les établissements				
28	Attribution des diplômes à la fin du cycle de formation				
29	Attribution des notes lors des examens				
30	Embauche ou placement des apprenants après la formation				
31	Gestion des bourses et aides financières				
<b>IV CAUSES DE LA CORRUPTION</b>					
<b>CAUSES</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
32	Favoritisme ou népotisme basé sur les relations personnelles				
33	Abus de pouvoir par les responsables ou formateurs				
34	Urgence ou pression exercée sur les usagers pour obtenir des services rapidement				
35	Inclination à transgresser les règles et procédures				
36	Cupidité ou égoïsme des acteurs impliqués				
37	Impunité des auteurs de corruption avérée				
38	Non-respect de l'éthique de travail au sein de l'établissement				
39	Pauvreté due à un niveau de salaire insuffisant pour les acteurs				
40	Volonté de recourir à des solutions de facilité pour réussir aux examens				
41	Manque de confiance en soi ou en ses enfants				
42	Banalisation de la corruption dans la société et dans l'environnement éducatif				
43	Manque de respect d'autrui et de ses droits				
44	Mentalité percevant la corruption comme une norme ou une « culture »				

45	Crainte du jugement social poussant à accepter ou pratiquer la corruption				
46	Sentiment d'être redevable ou d'avoir une obligation sociale menant à des pratiques corruptrices				
47	Manque de contrôle ou d'implication de l'administration				
<b>V JUSTIFICATIONS DE LA CORRUPTION</b>					
<b>JUSTIFICATIONS</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
48	Corruption perçue comme un moyen nécessaire pour réussir dans un système éducatif compétitif				
49	Inefficacité ou faiblesses de l'ETFP				
50	Pauvreté des familles et des acteurs pour améliorer leur situation				
51	Faiblesses du système de contrôle				
52	Absence de sanctions ou de conséquences dissuasives				
53	Pression sociale et nécessité de « faire comme tout le monde »				
54	Opportunités d'obtenir des avantages par des moyens illégaux				
<b>VI ACTEURS DE LA CORRUPTION</b>					
<b>ACTEURS IMPLIQUÉS</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
55	Formateurs et personnel technique				
56	Personnel administratif des établissements				
57	Directeurs d'établissement				
58	Parents d'élèves				
59	Personnel du ministère central de l'ETFP				
60	Personnel des directions régionales de l'ETFP				
61	Acteurs externes (fournisseurs, entreprises, ONG...)				
62	Apprenants				
<b>VII IMPACTS DE LA CORRUPTION POUR LES FORMATEURS ET ENSEIGNANTS</b>					
64	Impact négatif sur la qualité de l'enseignement dispensé dans les établissements d'ETFP				
65	Création des tensions ou des conflits parmi les formateurs et les apprenants				
66	Inéquité dans l'attribution des notes pour les apprenants				
67	Démotivation des formateurs et des enseignants à accomplir leur travail de manière éthique				
68	Mauvaise répartition des ressources pédagogiques et matérielles (ordinateurs, salles de classe, etc.)				
<b>VIII DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION MISES EN PLACE</b>					
<b>AFFIRMATIONS</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
69	L'État s'implique-t-il suffisamment dans la lutte contre la corruption dans l'ETFP ?				
70	Qualité perçue de l'effort de l'État (1 = Très insatisfaisant, 4 = Très satisfaisant)				

71	Des sanctions réelles sont-elles appliquées par l'État aux auteurs de corruption ?				
73	L'éducation à la LCC est-elle intégrée dans le programme d'enseignement de votre établissement ?				
74	Mettez-vous en œuvre une stratégie interne de LCC ?				
75	La sensibilisation à la LCC est-elle un axe majeur de la stratégie de LCC de votre établissement ?				
76	Votre établissement dispose-t-il d'un dispositif de dénonciation de la corruption (boîte de doléances, responsable à contacter, etc.)				
77	Des visites ou des séances de sensibilisation au BIANCO sont-elles organisées pour les apprenants dans votre établissement ?				
78	L'établissement prend-il des mesures pour renforcer le contrôle et le suivi interne en matière de LCC ?				
<b>ACTIONS ET DISPOSITIFS DE LCC</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
79	Avez-vous été exposé(e) à des campagnes de sensibilisation à la corruption ?				
	Par quels canaux ? (cocher les options pertinentes)				
	Médias (radio, TV, presse)				
	Supports imprimés (affiches, flyers, guides)				
	Actions des OSC				
	Campagnes dans les établissements d'ETFP				
	Réseaux sociaux, SMS, autres				



**TRANSPARENCY INTERNATIONAL -  
INITIATIVE MADAGASCAR**

Lot II A 105 F Nanisana  
101 - Antananarivo - Madagascar

+ 261 (0) 34 96 418 79

[contact@transparency.mg](mailto:contact@transparency.mg)  
[www.transparency.mg](http://www.transparency.mg)